

## PHARMACIE LANDRY

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE LA REGION

Ouvert jusqu'à **MINUIT**

Dimanche jusqu'à 9 heures p.m.

Tél. 753-7557

# L'Action POPULAIRE

JUSTICE ME GUIDE

VOL. LVI — NO 8

JOLIETTE, MERCREDI LE 28 FEVRIER 1968

## La Caisse populaire de Saint-Esprit inaugure son nouvel immeuble

D.N.C. — C'est dimanche, le 25 février, qu'avait lieu la bénédiction du nouvel immeuble de notre Caisse populaire. M. le chanoine Léo Forest, curé de notre paroisse et aumônier de l'Union régionale, présida cette cérémonie débuta par une messe d'action de grâce à 9 h. 30 de l'avant-midi. L'assemblée générale annuelle des membres se tint à l'école Dominique Savio dans l'après-midi. Au cours de cette assemblée, M. Augustin Grégoire, président du conseil d'administration, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, souligna le très bon état de santé de notre Caisse qui groupe près de 1,000 membres. Il se dit fier de la construction du nouvel immeuble qui a coûté \$62,000. Il souligna le dévouement du gérant et de son épouse, M. et Mme Octavien Charpentier, ainsi que de la caissière, Mlle Hélène Duval. Il remercia les dirigeants de la régionale pour leurs sages directives et leur support compétent, ainsi que l'équipe chargée de la nouvelle construction pour le bon travail accompli. Il termina en souhaitant que l'esprit d'entraide, de justice et de charité continue de présider aux destinées de notre Caisse populaire.

Dans son rapport des activités de l'année, M. Octavien Charpentier, secrétaire-gérant, remercia tous ceux qui ont contribué à l'expansion de notre Caisse. Il souligna la précieuse collaboration des conseillers techniques de l'Union régionale. Il dévoila deux

projets pour l'année en cours: 1) celui de fonder un comité d'information économique pour renseigner davantage les cultivateurs qui désirent entreprendre des améliorations sur leur fermes. 2) Celui d'ouvrir des comptes d'épargne spéciaux pour favoriser encore plus l'économie.

Parmi les résolutions prises au cours de cette assemblée générale, il faut noter que le capital social a été augmenté de \$1,500 à \$3,000. Deux nouveaux élus: M. Lucien Payette remplace M. Léon Grégoire, comme administrateur et M. Laurent Mercier succède à M. Antonio Desroches, à la Commission de crédit. M. Maurice Marsan a été réélu au conseil de surveillance.

Après la bénédiction proprement dite, tous les invités se dirigèrent vers le sous-sol de la sacristie où des dames de l'AFEAS avaient préparé un goûter digne de la table des rois. Merci au nom de tous les convives.

### MESSAGE DES RESPONSABLES DE LA TROUPE "KI-BOUGE":

Après une si belle réussite du Carnaval de St-Esprit "Un petit coin du paradis", nous formulons quelques paroles d'encouragement et de remerciement à tous nos jeunes dynamiques qui ont su faire valoir leurs talents au sein d'une paroisse si accueillante, si remplie d'enthousiasme. Grâce à eux, nous avons eu le plaisir de voir des nôtres s'exhiber joyeuse-

(A suivre à la page 15)



Le nouvel immeuble de la Caisse populaire de Saint-Esprit qui a été béni et inauguré dimanche dernier au cours de grandioses cérémonies.

### A Ste-Emélie de l'Energie

## Centenaire de la première messe

La première semaine du carême, qui, il y a cent ans, était aussi la première semaine du mois de mars,

marquera le centenaire de la première messe dite à Ste-Emélie-de-l'Energie, alors "L'ENERGIE", par Messire Gravel, curé à St-Jean-de-Matha, et très probablement dans la maison de M. Jean-Antoine Leprohon, fondateur de la paroisse. Il nous est impossible de donner la date précise de cet événement.

En 1866, M. Gravel écrit à Mgr Ignace Bourget, alors évêque de Montréal, et lui demande la permission d'aller confesser les fidèles du canton Joliette, où il y a déjà 33 familles. Cette fois, il ne demande pas la permission de dire la messe; mais dans une lettre datée du 16 février 1868, il demande non seulement la permission de confesser, mais aussi celle de dire la messe dans une maison privée, de toute évidence celle de M. Leprohon.

La permission est donnée dans une lettre du 20 février 1868: "Je vous permets de grand coeur de faire faire la communion pascale aux habitants du township de Joliette, dans la première semaine du Carême, et de leur dire la messe dans une maison privée..." Le mercredi des Cendres tombait cette année-là au 26 février.

Ce qui nous amène à conclure que, de toute évidence, il n'existait aucune chapelle à "L'ENERGIE" avant la fondation de la paroisse en 1870 et que M. l'abbé Bélaïr, curé à St-Jean-de-Matha, de 1855 à

1864, n'est pas venu dire la messe tous les dimanches dans une chapelle construite avant la fondation de la paroisse, comme l'affirmait l'auteur d'un article paru dans un journal en 1962. La première chapelle fut construite en 1870; l'église paroissiale sera construite un peu plus tard.

### CENTRE D'ACCUEIL DOMREMY

Dimanche soir à la salle du collège, il y eut une soirée d'information sur le Centre d'Accueil Domrémy à St-Gabriel de Brandon. MM. Héту, Bergeron et Henri furent les conférenciers. Près de vingt personnes y assistaient. Il aurait dû y en avoir davantage, car l'alcoolisme est un des problèmes les plus angoissants de notre province.

On estimait la population canadienne, au 1er janvier 68 à 20, 630,000, soit une augmentation de 1.9% sur 1967. La Colombie-Anglais détenait le plus haut pourcentage, d'augmentation, soit 3.3% ou 63,000 en 1967. En Ontario, augmentation de 2.5%; en Alberta, 2.4%; au Québec, 1.3%, à Terre Neuve, 1.0%, au Manitoba, 0.9%, à l'île du Prince-Edouard, 0.9% au Nouveau-Brunswick, 0.8%, en Nouvelle-Ecosse, 0.7%, en Saskatchewan, 0.3%.



### Concours oratoire Optimiste à l'école de Saint-Félix

Le concours d'art oratoire organisé par le club Optimiste à l'intention des écoliers de la région se déroule présentement dans les écoles secondaires. Vendredi dernier avait lieu la finale de ce concours à l'école secondaire St-Félix. Huit (8) participants ont pris part à cette finale. Le gagnant a été Jean-Claude Beaudry. Ci-haut, de gauche à droite: M. Jacques Mondor (juge du concours), coordonnateur du français à la régio-

nale Lanaudière; Denis Charette, qui s'est classé deuxième; M. Omer Lebrun, directeur de l'école St-Félix; le gagnant, Jean-Claude Beaudry; MM. Gaby Melançon (juge), représentant du club Optimiste Joliette; Richard Perreault, qui s'est classé troisième; M. Mathias Asselin (juge), vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Joliette.



### MME ROMEO JOLY

A Joliette, le 24 février, à l'âge de 51 ans est décédée Mme Roméo Joly, née Marie-Rose Prescott, demeurant à 251 Avenue Barrette. Les funérailles ont eu lieu mardi le 27 février au départ de la résidence funéraire Omer Landreville, 684 rue St-Louis, pour l'église de St-Charles-de-Mandeville où le service fut célébré à deux heures trente. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Lionel Joly, Mlle Yvette Joly, MM. René et Denis Joly; deux petits-enfants: Michel et Louise Joly; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Victorin Prescott, M. et Mme Gédéon Prescott, M. et Mme Euclide Prescott, M. et Mme Paul-Emile Jubinville, M. et Mme F. Prescott, M. et Mme Donat Roy, M. et Mme Léo Roy, M. et Mme Fernand Savoie, et M. et Mme Alcide Prescott ainsi que plusieurs neveux et nièces.

### M. REMI MASSE

A St-Thomas de Joliette, le 9 janvier, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Remi Masse, époux de feu Alida St-Amour. Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Remi Masse, fils (Cyprien Goyet), de St-Thomas, M. et Mme Roger Masse (Annette Perreault) de St-Paul, M. et Mme Joseph-Louis Masse (Yvette Goulet) de Berthier, M. et Mme Fidèle Masse (Emérentienne Forest) de St-Paul, M. et Mme Délium Masse (Yolande Fafard), M. et Mme Clément Masse (Dolorès Plouffe) de St-Thomas, M. et Mme Germain Coutu (Yvette) de Berthier, M. et Mme Théo Roy (Anne-Marie), de St-Thomas, M. et Mme Henri Desmarais (Estelle), de Joliette, M. et Mme Alban Lefebvre (Thérèse) de Ste-Thérèse, M. et Mme Bernard Clément (Marie-Laure) de l'île Dupas, M. et Mme Roland Perreault (Rose-Aimé), M. et Mme Yvan Houle (Léa) de Ste-Elisabeth. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à St-Thomas.

## St-Damien

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

### SOIREE DE DOMREMY

Le 11 février à l'école S.C. J. Marie eut lieu une soirée instructive donnée par le conseil Domrémy de Ville St-Gabriel. Etaient présents: M. Lamarche de St-Roch président diocésain des cercles Lacordaire, Mlle Lise Lavallée de Joliette membre du comité exécutif national de l'Association Lacordaire, M. et Mme Henri Bergeron, Raphaël Henri, Denis Héту, Jean Mondor, Mme Graham et sa fille, tous de St-Gabriel. Nous avons eu 3 magnifiques conférences données par MM. H. Bergeron, D. Héту et R. Henri, en plus d'un forum mixte qui occupa toute l'assistance et donna à chacun la chance d'exprimer leur idée sur les notes données dans les conférences.

Nous avons en plus l'hon-

assistants nos religieuses ainsi que notre dévoué curé qui comme toujours posa le clou de la soirée. Un délicieux goûter termina cette réunion bien amicale et instructive pour chacun. Tous se retirèrent très satisfaits de cette belle soirée.

### VISITE AU CARNAVAL

En fin de semaine dernière, Mme Albert Dubeau, Mme Georges Baril, M. et Mme Gratien Dubeau et leur fils Yvan se rendaient visiter le Carnaval de Québec. Ils furent à la même occasion les hôtes de Mlle Gabrielle Bolduc de Lévis et de M. et Mme Jacques Baril de Québec.

Tous sont revenus enchantés de ce beau voyage.

### UN DES NOTRES A L'HONNEUR

Un de nos membres M. Anastase Turenne s'est vu décerner le trophée de notre association de Club de Pêche, société de Protection de St-Damien pour avoir capturé une truite mouchetée de 6 lb. et 12 onces à la mouche dans le lac des Iles. Et encore la chance ne s'arrête pas là!!! puisqu'il en a capturé une autre truite mouchetée encore à la mouche de 4 lb. et 9 onces dans le lac Blanc.

A la distribution des prix Molson et des trophées de l'Association de chasse et pêche de Ville St-Gabriel il fut l'heureux récipiendaire d'une médaille Molson en plus d'un trophée de l'association de ville St-Gabriel.

Bientôt la pêche recommencera à nouveau pour ceux qui ambitionneraient de concurrencer notre nemrod. Les truites abondent dans nos nombreux lacs et vous y attendent. Qui l'emportera en 68???

Donc félicitations à M. Turenne et cordiale bienvenue à tous les amateurs de ce beau sport.

### OUBLI INVOLONTAIRE

Dans mon avant-dernier courrier un oubli a été fait dans le récit du décès de M. Adrien Cédras. Le défunt laisse en plus de son épouse, ses deux filles: Colette, mariée à Réjean Dénomée de Montréal ainsi que Louise, également un petit fils Pierre Dénomée.

Mes excuses pour cet oubli.

### VISITE A NOTRE NOUVEL EVEQUE

Dimanche dernier, plusieurs paroissiens accompagnés de notre dévoué curé l'abbé Forget se rendaient à Joliette rencontrer Mgr Audet. Ce sont: MM. et Mmes Jean Ranger, Honorius Fiset, Gabriel Croisetière, Stanislas Turenne, maire, Cléophas Beaulieu, René Dubeau, etc., etc. Son air jovial et son accueil chaleureux nous donnent la certitude d'une personne au grand coeur animé d'une bonté et d'une générosité sans borne.

Nous vous souhaitons plein succès dans notre nouvel apostolat et vous assurons de nos plus ferventes prières.

### BELLE VISITE AU COUVENT

Nous en profitons pour souligner la visite du directeur des études, M. Guy Durand, attendu depuis longtemps. Il visita toutes les classes de notre école et se montra très satisfait du travail accompli jusqu'à date. Ce fut un plaisir pour lui d'assister à une course organisée pour les élèves de 3e et 4e années. Il eut la gentillesse d'offrir les cadeaux aux méritants. Merci, M. le Directeur. Revenez chez nous, nous fûmes très satisfaites de votre passage et de vos bons conseils. Vous êtes de nouveau at-

tendu par les professeurs et les élèves.

### CARNAVAL A L'ECOLE

Depuis le 8 février, l'école est en fête... Que se passe-t-il? Nous avons eu l'idée d'intéresser nos jeunes à l'organisation d'un Carnaval qui se terminera par le couronnement de la reine le 27 février prochain. Tous les élèves sont heureux de participer à cette organisation d'actualité et chacune y va de son initiative et de ses découvertes.

Voici ce qu'un élève de 7e année a préparé pour annoncer son Carnaval:

Le 20 février, s'est ouvert le Carnaval à l'école du St-Coeur de Marie. Les divertissements sont nombreux, entr'autres l'élection d'une Reine. Pour le cours de 7e année, Mlle Danielle Baril est élue duchesse et Gaétan Mondor duc. Dans les autres cours de 5e et 6e, une autre duchesse vient en opposition, c'est Manon Baril, assistée de Claude Forget et Carole Desrosiers, assistée de Jean Gravel. Comme attraction, citons quelques amusements sur glace, ballon-balai, goret, et courses, etc.

Tous sont de la partie et en avant les jeunes pour un beau Carnaval.

Venez nombreux encourager vos élèves.

Bienvenue à tous!

Martine Turenne, 7e A BALLON-BALAI

Vendredi dernier, l'équipe féminine de ballon-balai allait rencontrer celle de St-Gabriel. La partie fut concédée à St-Gabriel par 2 à 1. Le but de St-Damien fut compté par Ninon Turenne.

Dimanche le 25, l'équipe masculine recevait celle de St-Charles. St-Damien l'emporta au compte de 2 à 1. Les buts de St-Damien furent comptés par Jacques Robert et Michel Gravel.

Félicitations.

### SOIREE LACORDAIRE

Vendredi le 23 février avait lieu une réunion des cercles Lacordaire, plusieurs membres étaient présents. Nous avions l'honneur d'avoir comme conférencière Mme Clodomir Ladouceur de Joliette qui nous a bien intéressés dans sa conférence. Ensuite elle procéda à la distribution des diplômes de 10 ans d'abstinence à Mme Vitalien Provist et M. Léo Lavallée. Un joli cadeau souvenir leur fut remis à chacun par Mme la présidente Mme J.-P. Jalbert. M. le Curé félicita chaleureusement les nouveaux diplômés et les encouragea à persévérer davantage dans ce beau mouvement de même que la conférencière qui nous a beaucoup intéressés en répondant aux questions posées.

Donc félicitations et remerciements à qui de droit.

## L'Epiphanie

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

### DEPART:

Depuis une semaine déjà, nous remarquons, à la Caisse populaire, une figure nouvelle, Mlle Micheline Chalifoux, et M. François Amireault n'y est plus. Pour dissiper toute doute, disons que François, ce bon employé de la Caisse, n'a pas été remercié mais bel et bien promu, il travaillera désormais pour la Caisse régionale de Joliette comme inspecteur de Caisse. François était au service de la Caisse depuis au-delà de six ans et on ne peut que le féliciter pour le beau et bon travail qu'il a fourni. Il a toujours été très appliqué à sa tâche et la bonhomie naturelle lui a per-

mis de gagner facilement la confiance et l'estime des sociétaires. Son air plutôt grave et sérieux ne nuisait pas à son amabilité, il savait être plaisant et à l'occasion, il était capable de donner une information brève, claire et précise. Il ne bavardait pas pour rien et tous étaient assurés de la plus stricte discrétion, qualité indispensable dans le genre de travail qu'il faisait. Sans aucun doute, la Caisse populaire de L'Epiphanie perd un très bon employé, nous regrettons François; tout de même, nous n'avons pas le droit d'être égoïste, aussi, nous félicitons François pour sa promotion, nous lui disons: "Merci" pour les services qu'il a rendus à notre Caisse et nous lui souhaitons, pour le nouveau travail qu'il entreprend, à partir du 1er mars, toute la chance et le succès qu'il désire. Bravo François! Quant à la nouvelle employée, Micheline Chalifoux, déjà elle nous permet de nourrir beaucoup d'espoir. Sans doute elle n'a pas encore l'expérience de François mais son esprit de travail, son application à se renseigner, son sérieux feront vite d'elle une employée à la hauteur de la situation. Bon succès, à toi aussi Micheline! Nous sommes très heureux d'apprendre que Mlle Madeleine Chayer, fille de M. et Mme Wilfrid Chayer est au service de Labelle et Racicot depuis une quinzaine de jours. Pour elle aussi, il y a tout lieu de croire qu'elle donnera entière satisfaction à son patron.

### INVITATION:

Toi qui as dix-sept ans et plus, "La folle avoine" t'invite samedi, le 2 mars 1968 à venir passer une soirée dans ses cadres. Tu pourras applaudir trois chansonniers de la région: Laurent Marchand que tu connais peut-être déjà ainsi que Mariette et André Morin. Il y aura par la même occasion le tirage "moitié moitié" organiser par la boîte à chanson. Tu seras peut-être le gagnant, nous te le souhaitons. Nous t'attendons donc, samedi le 2 mars. Bienvenue.

### RETRAITE:

Toutes les jeunes qui ne sont plus aux études sont invitées à prendre part à une retraite organisée pour elles chez les Soeurs de l'Immaculée-Conception à Joliette du 8 au 10 mars prochain. Une fin de semaine ce n'est pas long et c'est une belle occasion pour bien se préparer à la grande fête de Pâques en disposant son âme à bien vivre le saint temps du carême.

### ENCAN:

Bélanger Enrg., Général à Commission, 270 rang Petit St-Esprit, chez M. Gilles Blanchard, L'Epiphanie. Tous les samedis à partir de 10 h. a.m. à compter du 9 mars, encan général, ameublement, linge, outil, antiquité, machines agricole, etc... Tous les mercredis soir, 7 h. 30 encan d'animaux de la ferme et pour l'abattoir. Vend de tout et achète de tout.

### AFEAS:

Mercredi le 20 février, visite

de notre directrice de secteur, Mme Dumont de St-Roch. Disposant de peu de temps dès 7 h. 45, elle s'entretient avec les membres du bureau de direction et les directrices. Elle regarde ensuite les nombreux ouvrages de technique apportés par les membres: napperons et tapis tissés, coussin, vêtements d'enfants, tricots, etc. Elle est à même de juger que chez nous on ne perd pas son temps. Ensuite Mme Roy de Joliette nous présente un film sur le cancer puis des diapositives sur la Floride et le Mexique, sites vraiment attirants et enchanteurs pour ceux qui peuvent s'offrir de tels voyages. On passe ensuite à la lecture et l'adoption du rapport de l'assemblée précédente, puis on donne l'état financier. Mme Monique Riopel, annonce une journée sociale à Joliette le 5 mars prochain. On prend les noms de celles qui sont intéressées à y assister. Un montant de \$15 est voté pour venir en aide à quelques enfants dans le besoin. Le chèque est remis à Mme Louis Poirier, qui se chargera d'apporter un supplément chaud à leur repas du midi pendant quelques jours. Le 17 février une résolution afin de protester contre le projet de loi sur la taxation qui viserait à généraliser la taxe de vente à 7% sur tout achat y compris la nourriture est envoyée au nom du cercle au premier ministre Daniel Johnson. Le temps nous manque pour jouer au bingo, nous faisons tirer les prix. Merci à Mme Réal Bernier qui presque chaque mois se donne la peine d'écrire à différentes compagnies sollicitant pour nous pamphlets éducatifs et recettes culinaires. Après un léger goûter on se dit bonsoir en se donnant rendez-vous pour le mois prochain.

## St-Cuthbert

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

### BAPTEMES

Le 11 fév., Marie, Réjeanne, Sylvie, née le 28 janv. enfant de M. et Mme Normand Robillard (Marcelle Carpentier). Parrain et marraine: M. et Mme Paul Carpentier (Léona Destremes), grands-parents. Porteuse: Mme Lucien Robillard, grand-mère.

Le 18 février, Joseph, Justin, Michel, Luc, né le 4 fév., enfant de M. et Mme Donatien Beaufort (Jeannine Trudel). Parrain et marraine: M. et Mme Justin Lebeau (Juliette Dupuis), de L'Epiphanie.

### DECES

Le 23 fév. eurent lieu les funérailles et l'inhumation de feu Roméo Courchesne, veuf de Lauria Rocheleau et époux de Pauline Robillard, décédé à l'hôp. St-Eusèbe, âgé de 63 ans. Il laisse deux filles, Mmes Fernand Destremes, de St-Cuthbert et Ozanam Lasalle, de St-Norbert, ainsi que quelques petits enfants. M. Courchesne fut longtemps marchand, apiculteur à St-Cuthbert, nous offrons nos condoléances à la famille.

(A suivre à la page 3)



## REMERCIEMENTS

LA FAMILLE DE  
MADAME AVILA BARRETTE

vous prie d'accepter leurs sincères remerciements pour la sympathie que vous leur avez témoignée, soit par visites ou assistance aux funérailles ainsi qu'au libéra.

## MONUMENTS

### MALO

388 Beaudry Sud  
Tél. 756-6980  
Joliette

# Mascouche

## DECES FOURNIER:

Le 15 février est décédé accidentellement Jean-Claude, enfant de M. et Mme Gaston Fournier (Marie-Paule Thibodeau), à l'âge de cinq mois. Nos vives sympathies aux parents.

## NAISSANCE LEPAGE:

Le 24 février a été baptisée Marie Nathalie, née le 14 février, enfant de M. et Mme Lucien Lepage (Gisèle Blain). Parrain et marraine: M. et Mme Frédéric Bisson (Simone Lepage), oncle et tante de l'enfant.

## NOTRE CAISSE POPULAIRE:

Dimanche prochain, le 3 mars, à 4 h. p.m., M. le curé V. Bérand bénira le nouvel immeuble de la Caisse populaire de Mascouche. Le public et les sociétaires sont cordialement invités à visiter le nouveau local de 2 h. à 4 h. et à assister à la bénédiction. Pour marquer l'événement, un souper chaud sera servi à l'école du Sacré-Coeur à 6 h. pour les officiers de la Caisse, les différents corps publics de la paroisse, conseil municipal, Commission scolaire, fabrique et aux invités d'honneur. Longue vie et plein succès à la Caisse populaire.

## CAREME:

Durant le carême, temps fort de prière et de pénitence, nous aurons deux messe additionnelles, le mercredi soir et le vendredi soir à 8 h., pour permettre à ceux qui sont empêchés le jour, de venir à la messe le soir durant le carême. Bienvenue à tous.

## ORATOIRE ST-JOSEPH:

La paroisse de Mascouche est invitée spécialement à l'Oratoire St-Joseph durant la neuvième préparatoire à la fête de St-Joseph. La cérémonie du soir à 8 h. 30 comprend la messe et la prédication donnée cette année par l'abbé Paul-Emile Soly. Les

Pères de l'Oratoire nous suggèrent le vendredi, 15 mars. Tous sont invités à ce pèlerinage.

## AUTOROUTE 25:

Plusieurs inspecteurs et évaluateurs des ministères des Travaux publics et de la Voirie provinciale sont dans la région, visitant depuis une couple de semaines les propriétaires des terrains et maisons dans le voisinage de l'autoroute 25 au nord de Terrebonne. A noter que les plans de l'intersection à voies étagées (autoroute 25 et route 18) ont été déposés au bureau d'enregistrement du comté de L'Assomption. Selon toute probabilité, les travaux devraient débiter ce printemps dans le secteur afin de continuer l'autoroute 25 au moins jusqu'au nord de Mascouche.

## St-Cuthbert

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

(Suite de la page 2)

Le 13 fév. notre cercle de l'AFEAS a organisé avec les paroissiens un beau voyage au salon de l'agriculture, M. Réjean Pilon et Mme Albert Plante ont gagné de beaux prix à cette occasion.

## AFEAS

## DE RETOUR

M. et Mme Cuthbert Morel sont de retour d'un voyage de quelques semaines en Floride, ils ont bien aimé l'endroit.

## CATECHESE

Nous sommes déjà à notre 5e cours de Catéchèse pour Adultes et la participation est excellente. Un bon groupe de nouveaux s'est ajouté à celui de l'an dernier et les participants semblent très heureux de la série de cette année.

# Atterrissage forcé à Saint-Félix

ST-FELIX, DNC — Lundi soir à bonne heure un avion avec ses deux passagers, âgés respectivement de 15 et 18 ans, tous deux de nationalité anglaise, a atterri en douceur dans le bas du village de St-Félix-de-Valois à l'inter-



## Georges Roy acquiert l'agence Molson

M. Georges Roy, bien connu dans la région de Joliette, s'est porté acquéreur de l'agence Molson, Fernand Roy Inc. M. Fernand Roy, père de Georges, a pris sa retraite après 28 ans de loyaux et dévoués service au sein de l'organisation Molson. La fondation de l'agence Molson remonte à 1906. Elle fut la première agence de bière à s'installer à Joliette et la première agence Molson dans la province de Québec. Elle dessert actuellement les comtés de Joliette, Montcalm, Berthier et Maskinongé.

section des routes de St-Norbert et Ste-Elisabeth. Les deux jeunes gens, qui en étaient à leurs premières heures de vol, avaient perdu leur route et croyaient être rendus dans les environs de St-Jérôme. Voyant que leur provision de carburant diminuait sensiblement ils décidèrent d'atterrir à l'endroit mentionné. Ils amarrèrent leur avion à un poteau de téléphone et se rendirent à l'hôtel Trudel, non loin de là, pour y passer la nuit. Ils téléphonèrent à l'aéroport de Dorval pour raconter leur aventure et le lendemain après avoir fait provision d'essence, ils partirent escortés d'un autre avion venu à leur rencontre.

Cet incident a attiré des centaines de curieux; les uns se de-

mandaient où étaient les passagers, d'autres les avaient vu partir pour l'hôpital dans l'ambulance Thériault et les commentaires allaient bon train comme d'habitude et pour ajouter du piquant à l'affaire, tous les gens du rang de la Rivière y compris moi-même ont été privé d'électricité pendant deux heures. Cet atterrissage forcé était-il responsable de la panne d'électricité? Nous ne pouvons l'affirmer mais les deux événements arrivèrent à la même heure.

Les deux jeunes gens qui ne parlaient pas un traitre mot de français se souviendront longtemps de cette fâcheuse aventure. C'est le cas de le dire cependant que les jeunes se tirent passablement bien d'embaras parfois.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE JOLIETTE  
MUNICIPALITE DE  
ST-ALPHONSE-DE-RODRIGUEZ  
REGLEMENT NO 308

## AVIS PUBLIC

Attendu que depuis plus de deux ans, aucun règlement relativement à la loi de tempérance du Québec, n'a été présenté, adopté ou désapprouvé dans les limites de la Municipalité de la paroisse de St-Alphonse-de-Rodriguez;

Attendu qu'un bon nombre de contribuables ont demandé à ce qu'un règlement soit adopté, autorisant la vente des liqueurs alcooliques dans les limites de ladite municipalité;

Attendu qu'il y a lieu de donner l'opportunité à la population de ladite municipalité de se prononcer pour ou contre ce règlement autorisant la vente des liqueurs alcooliques;

Attendu que pour être en vigueur le présent règlement après avoir été adopté par le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Alphonse-de-Rodriguez, devra, conformément à la loi, être soumis à l'approbation des électeurs de ladite Municipalité de St-Alphonse-de-Rodriguez;

Attendu qu'avis de motion du présent règlement a été dûment donné.

Il est par le présent règlement déclaré, statué, et décrété ce qui suit:

### ARTICLE I

La vente de liqueurs alcooliques est autorisée dans les limites de la Municipalité de la paroisse de St-Alphonse-de-Rodriguez, le tout conformément à la loi de la Régie des Alcools de Québec, aux dits règlements s'y rattachant ainsi qu'à toutes lois provinciales s'y appliquant.

### ARTICLE II

Tout détenteur de permis pour la vente de liqueurs alcooliques dans les limites de la Municipalité est soumis à tous autres règlements municipaux non incompatibles avec le présent règlement.

### ARTICLE III

Tout règlement prohibant la vente des liqueurs alcooliques dans les limites de la Municipalité de la paroisse de St-Alphonse-de-Rodriguez est aboli à toutes fins que de droit.

### ARTICLE IV

Toute réglementation antérieure, non conforme au présent règlement, est abrogée.

### ARTICLE V

Le présent règlement entrera en vigueur lorsqu'il aura été approuvé par les électeurs, conformément à la loi.

Adopté à la session du conseil municipal le 5 février 1968.

Marcel Gaudet, maire  
M. Gareau, secrétaire-trésorier

### AVIS PUBLIC

Il y aura votation au scrutin secret dans la municipalité aux fins de décréter si ce règlement doit être approuvé ou désapprouvé, selon le cas, par les électeurs. Les jours de votation sont les 14, 15 et 16 mars 1968, de 10 h. de l'avant-midi à 5 h. de l'après-midi, en la salle publique de St-Alphonse-de-Rodriguez.

Maurice Gareau, secrétaire-trésorier

## Pour ses 75 ans, Alliance Mutuelle-Vie dépasse le milliard d'assurance en vigueur

L'Alliance compagnie mutuelle d'assurance-vie a tenu son assemblée annuelle lundi, le 19 février. C'est à cette occasion que fut présenté aux assurés le 75e rapport annuel.

Dans sa présentation du rapport, le président, M. Belzile a souligné l'étape importante franchie en 1967 lorsque le total des assurances-vie en vigueur a dépassé le milliard.

Le rythme accéléré de progrès maintenu surtout depuis une dizaine d'années est responsable dans une large mesure, dit-il, du nouveau sommet atteint par la compagnie. Pour appuyer cet énoncé, M. Belzile indiquait à l'assemblée que l'encours, qui vient de dépasser le milliard, avait doublé en moins de cinq ans.

Le point de développement atteint par l'Alliance mutuelle-vie en fait, dit-il, une compagnie qui se classe aujourd'hui en avant de 93% de toutes les entreprises d'assurance-vie faisant affaires sur le continent nord-américain. C'est là un fait qui n'est peut-être pas suffisamment connu. Lorsqu'il s'agit d'entreprises canadiennes-françaises d'assurance, on prend trop souvent pour acquis, dit le président, qu'elles sont de taille trop modeste.

Au cours du dernier exercice, l'actif de la compagnie est passé de \$61.5 millions à \$68.5 millions. M. Belzile rappelait que cet actif est entièrement investi au Canada et que des milliers de gens

profitent de ces placements.

Les revenus de la compagnie, l'année précédente, avaient atteint \$14,675,853. En 1967, ils s'élevaient à \$16,585,387. Les nouvelles assurances émises forment un montant total de près de \$185 millions, une augmentation appréciable sur le volume de \$161 millions obtenu en 1966.

Le rapport rappelle que depuis le début de 1967, la compagnie verse aux détenteurs de polices participantes un dividende dès la première année et que les assurés qui laissent ces dividendes en dépôt bénéficient d'un taux d'intérêt de 5 1/4%. En traitant de cet aspect du rapport, le président annonçait une augmentation de l'échelle de dividendes à compter de 1968.

Evoquant le passé de l'Alliance mutuelle-vie qui marque son 75e anniversaire, M. Belzile s'exprimait en ces termes: "L'histoire d'une compagnie, c'est l'histoire d'hommes et de femmes, représentants, employés, administrateurs qui, au cours des années, sont venus à tour de rôle contribuer à son développement. La somme totale des initiatives, du dévouement, de l'ardeur même de ceux qui ont ainsi fait de l'Alliance mutuelle-vie ce qu'elle est aujourd'hui, pourrait difficilement être décrite de façon convenable. D'ailleurs, dans une telle tentative, il faudrait tenir compte aussi des nombreux assurés car ce sont eux qui, en accordant leur

confiance à l'institution et en se groupant autour d'elle, ont rendu possibles pour l'ensemble les grands avantages de l'assurance-vie à forme mutuelle. Tout en se protégeant eux-mêmes, ils ont contribué à bâtir une des plus importantes maisons d'affaires canadiennes-françaises.

"Le plus bel hommage que l'on puisse rendre au passé, c'est encore de donner aujourd'hui sa pleine mesure. Et chez nous à l'Alliance, cette mesure d'aujourd'hui prend des proportions appréciables parce qu'elle s'appuie sur des structures solides, érigées parce passé que nous voulons évoquer à l'occasion du 75e anniversaire."

Je l'ai  
fait imprimer à  
**L'Action**  
POPULAIRE

## EDITORIAL

# La pénitence, source de vie chrétienne

## LE CONCILE

Aucun document spécial n'a été publié par le Concile au sujet de la pénitence. C'est le Pape lui-même, qui, par la Constitution apostolique "Paenitemini" (17 février 1966), résuma ce que les divers documents du Concile avaient affirmé à propos de la mortification chrétienne et présenta un véritable traité renouvelé de cette grande vertu. En même temps, il modifiait la discipline ecclésiastique de la pénitence. Les notes très abondantes, nous offrent toute une documentation de textes scripturaires, patristiques et conciliaires sur ce sujet. **NECESSITE VITALE**

Avant d'être une exigence évangélique, l'ascèse est une nécessité vitale. Pour les chrétiens de Corinthe, saint Paul évoquait la manière dont les coureurs du stade se préparent aux compétitions sportives. (Nous savons la discipline sévère que nos joueurs de hockey et les boxeurs doivent s'imposer durant leur entraînement). Les médecins rappellent à leur clients que l'hygiène s'impose à quiconque veut vivre en bonne santé. Manger et boire sans discernement est une sûre recette pour préparer une vieillesse pénible à soi-même et aux autres. Les hôpitaux sont peuplés de ces gens qui ont suivi trop facilement l'adage également rappelé par saint Paul: "*mangeons et buvons, car demain nous mourrons*". Mais ces considérations sont trop utilitaires, et une sainte morale réprouvera toujours une ascèse dont le motif ne serait qu'une espèce d'épicurisme matérialiste. Epicure lui-même d'ailleurs professait une doctrine plus noble (Henri Rondet). **VRAIE PENITENCE**

La véritable pénitence doit avoir un motif plus élevé. Faire pénitence c'est se repentir d'avoir offensé Dieu et manifester ce repentir par des pratiques extérieures. Toutes les religions, chrétiennes et non chrétiennes, ont eu une grande estime pour la pénitence et l'ont liée intimement à leur sens religieux. **ANCIEN TESTAMENT**

L'Ancien Testament le démontre clairement. "On jeûne en effet et l'on porte le cilice pour affliger son âme, pour s'humilier devant Dieu, pour tourner son visage vers Dieu, pour se mieux préparer à la prière, pour mieux comprendre les choses divines, pour être prêt à paraître devant Dieu. Déjà donc dans l'Ancien Testament, on considère la pénitence comme un acte religieux, personnel, dont le but ultime est d'aimer Dieu et de se livrer à lui totalement. Ce n'est pas pour nous-mêmes qu'il nous faut jeûner, mais pour Dieu." (Constitution "Paenitemini", page 5.) **NOUVEAU TESTAMENT**

L'Ancien comme le Nouveau Testament ont donné un sens social à la pénitence. Par des privations ou gestes extérieurs, on veut satisfaire pour toute la communauté. L'amour du prochain est donc ici comme ailleurs intimement lié à l'amour de Dieu.

Dans les âges de foi de l'Eglise primitive, c'est l'Eglise tout entière qui à certains jours faisait pénitence. Pour guérir les blessures du corps mystique du Christ, elle acceptait de vivre intensément une attitude de réparation où tous se sentaient solidaires de tous. Rappelons le geste de Moïse qui "jeûna durant quarante jours pour apaiser Dieu, à cause du peuple infidèle".

## IMITER LE CHRIST

Le Christ lui-même donna l'exemple en jeûnant pendant quarante jours avant d'entreprendre sa vie publique. *Le royaume de Dieu est proche*, dit-il, mais il ajouta aussitôt, *Faites*

*pénitence et croyez à la Bonne Nouvelle.* (Marc, 1-15).

Nous avons tous l'obligation de l'imiter. "Tout chrétien, dit Paul VI, qui suit les traces du maître doit se renoncer lui-même, porter la croix du Christ, participer à ses souffrances et ainsi transfiguré en l'image de sa mort, il peut mériter la gloire de sa résurrection. En conséquence, ce n'est plus désormais pour sa personne qu'il doit vivre, mais pour Dieu qui l'a aimé et s'est livré lui-même pour lui; il doit vivre aussi pour ses frères afin de compléter en sa chair ce qui manque aux épreuves du Christ... pour son corps qui est l'Eglise." ("Paenitemini", page 7.)

## NOUVELLES DIRECTIVES

Dans sa Constitution du 17 février 1966, Paul VI a donc rappelé la nécessité de l'ascèse et de la pénitence, mais en tenant compte de l'évolution des mœurs et de la débilité des santés. Après les privations que certains peuples ont endurées durant la dernière guerre, on en était venu à se donner toutes les satisfactions dont on avait été privé. L'Eglise réagit, non pas en maintenant ses règles rigides, mais en assouplissant sa législation et en réduisant au minimum les pratiques imposées par voie d'autorité.

"Certains s'en sont scandalisés. D'autres se sont frottés les mains, se félicitant que l'Eglise ait enfin renoncé à une législation médiévale. En fait, pour ceux qui ont compris le rôle de l'ascèse et de la pénitence dans la vie chrétienne, les nouvelles directives se montrent plus exigeantes. Tel homme d'affaires a pris depuis longtemps l'habitude de ne pas fumer tout le carême; tel vieillard offre aux intentions du Saint-Père le petit sacrifice de son cigare quotidien, auquel il tenait par habitude et pour raison de santé. D'autres renoncent partiellement au café. Ici, il serait malséant de sourire, car le véritable amour se prouve par des actes, et les sacrifices minuscules longtemps répétés sont beaucoup plus coûteux que les gestes spectaculaires ou les aumônes faciles." (Henri Rondet).

## RÈGLES PRATIQUES

Paul VI donne donc des règles pratiques qui exhortent les fidèles à une conduite adulte en matière de pénitence. L'Eglise insiste pour que tous pratiquent cette vertu "en s'acquittant des devoirs propres à leur état et en supportant avec patience les tristesses dont s'accompagnent sur terre le travail quotidien, avec son engoissant insécurité."

Il exhorte ensuite les malades, les pauvres, les miséreux, ceux qui souffrent persécution pour la justice à unir leurs souffrances à celles du Christ en esprit de pénitence et pour leurs frères dans le Christ.

Ce devoir d'abnégation doit être plus parfait chez les prêtres et les religieux, comme leur vocation les y invite.

Il demande enfin à tous sans exception d'ajouter à tout cela quelques actes de mortification qui affectent le corps.

Et il rappelle qu'il y a trois façons de satisfaire au précepte de la pénitence: la prière, le jeûne, les oeuvres de charité. ("Paenitemini", pp. 10 et 11).

## CONCLUSION

Il est laissé aux évêques de chaque pays de fixer le minimum d'obligations conservés par l'Eglise. A nous de nous y soumettre et de suivre en plus la loi de la générosité personnelle suggérée par le Pape.

GERARD TREMBLAY, s.j.  
(Le Messager Canadien)

## Tribune libre

Les opinions publiées sous cette rubrique sont celles de correspondants qui doivent être connus de la rédaction même si les textes sont signés d'un pseudonyme. Elles n'engagent en rien les membres de la direction et de la rédaction de L'Action populaire qui ne partagent pas nécessairement les idées exprimées dans ces colonnes.

Toutes les lettres reçues pour publication doivent porter la signature, l'adresse et si possible, le numéro de téléphone de l'intéressé.

## Le Carnaval de St-Esprit

A celui qui signe: "Un abonné du journal".

Après avoir lu ce que vous avez écrit dans la Tribune libre de L'Action populaire du 21 février 1968, je constate que vous êtes une personne qui se plaît de déformer les faits.

Ici à St-Esprit, et je n'ai pas honte d'écrire le nom de ma paroisse, nous avons connu un carnaval magnifiquement bien réussi.

Dans votre lettre ouverte, j'ai cru reconnaître un petit incident qui s'était passé le 3 février 1968. Lors de cette soirée du couronnement de la Reine du carnaval j'étais avec mon épouse à la réception, et nous avons accepté ces postes, bénévolement.

J'ai eu connaissance qu'à un certain moment, quelques personnes pas trop bien élevées (il s'en trouve malheureusement encore) une demi-heure ou une heure après être entré dans les salles, rencontrèrent de leurs amis, qui n'aimaient pas, semble-t-il, le spectacle, pourtant grandiose qui leur était offert, et elles eurent l'audace de demander qu'on leur

rembourse l'argent versé pour acheter leurs billets. (Ça ne vous fait pas penser un peu, à Séraphin).

Mes chers messieurs et dames, voulez-vous bien me dire d'où vous sortez. Quand vous aller voir un spectacle et que vous arrivez à des heures tardives, est-ce qu'on vous fait une réduction sur le billet d'admission, et si vous n'aimez pas le spectacle, est-ce que l'on vous rembourse?

Ne pensez-vous pas que ce sont ces personnes qui critiquent toujours à tort et à travers, qui sont la cause que dans leur propre paroisse, il n'existe pas de loisirs et que jamais rien d'intéressant se fait.

Ici à St-Esprit, tout va pour le mieux, dans le meilleur des mondes, et avec le dévouement des organisateurs du Carnaval, il est assuré que le carnaval se continuera pendant longtemps, malgré la mauvaise critique de gens de peu de scrupules.

A bon entendeur... salut.

M. Oliva Dulong, préposé à la réception, le samedi 3 février 68, à salle Dominique-Savio de St-Esprit.

## Le Carnaval de Saint-Esprit... un p'tit coin du paradis

Cher abonné du journal, (Montcalm)

Le 21 février dernier, on publiait dans L'Action populaire, dans les colonnes réservées à "Tribune libre", un communiqué pourri de mauvaises critiques; la seule phrase sensée du texte, était la signature "Abonné du journal", ce monsieur aura au moins posé un geste raisonnable connu, celui de s'adonner à un bon hebdomadaire.

Cher abonné du journal, dans votre communiqué (pas lettre) il est curieux que vous n'avez pas le courage d'inscrire des noms, de nommer des endroits, de mentionner des faits précis, existerait-il encore dans notre société, des personnes qui se permettent d'accuser publiquement et qui sont trop molles pour préciser leurs accusations? Pour votre information, St-Esprit (puisque c'est bien de la paroisse de St-Esprit qu'il s'agit, n'est-ce pas) organise depuis 1960 des carnavaux annuels qui connaissent toujours des succès de plus en plus extraordinaires. Jamais en aucun temps, les fêtes du carnaval, n'ont cessé de croître en éclat, en beauté, en gaieté, et ce, pourquoi? Parce que un groupe d'hommes et de femmes travaillent bénévolement pendant quatre mois par année, afin de mettre sur pied les trois semaines de réjouissances que durent le Carnaval de St-Esprit.

Il est malheureux, cher ami, que vous ayez eu chaud lorsque vous vous êtes rendu à la soirée du couronnement de la Reine du carnaval 68 de St-Esprit, samedi le 3 février dernier, et que dans une salle il n'y avait pas d'endroit où vous pouviez y reposer votre gentille personne, et qu'il n'y avait pas de place dans cette salle pour danser, il est égale-

ment malheureux que dans l'autre sous-sol de l'école (comme vous l'appellez) on ne pouvait qu'entendre et voir des chanteurs de la télévision, qu'on ne pouvait que danser, et que l'on ne pouvait qu'assister à la présentation de duchesses. Comme vous étiez malheureux... Etiez-vous si malheureux que cela, lorsque l'été dernier, sur les terrains de l'Expo 67 vous attendiez des heures et des heures en plein soleil, ou à la belle pluie, pour circuler d'un pavillon à l'autre? Et pourtant, la Compagnie canadienne de l'Expo 67 était bien organisée.

Lorsque vous avez été exploité scandalement, par les organisateurs du Carnaval de St-Esprit, avez-vous pensé que ce même soir, plus de sept cents personnes (qui n'étaient pas des gens très bien, selon vous) ont également accepté d'être exploités, avez-vous pensé que l'énorme deux dollars que l'on vous à soutiré, servait à payer les artistes, les orchestres, les décorations, les jeux des lumières, etc., etc., avez-vous pensé, que la semaine auparavant, des sommes d'argent imposantes ont été dépensées par le carnaval pour amuser, récompenser, faire manger au-delà de cinq cent cinquante enfants, et cela, gratuitement, avez-vous pensé, que le lendemain de votre regrettable visite, une magnifique parade de chevaux tirant carioles, accompagnée de corps musicaux, qui dura une après-midi complète, fut offerte à la grande population, et cela, toujours gratuitement (si vous voulez vérifier ces faits, consultez le programme de 40 pages du carnaval).

Pour votre information, le Carnaval de Québec (où apparemment cette année on déplore de nombreux et coûteux désordres)

(A suivre à la page 5)

## Merci, mes soeurs

"A Joliette, le 7 février dernier, à la maison provinciale des Soeurs des SS. CC. dix jeunes filles se consacrent au Seigneur en présence de leur famille religieuse et de leur généreux parents".

## L'ACTION POPULAIRE

Il y a plusieurs années ce fait divers aurait fait sourire les esprits forts de ce temps-là. "Encore quelques pauvres filles", auront-on dit avec un sourire de commisération, "qui cèdent à la pression de leur curé et qui vont s'ensevelir dans un couvent au nom d'un idéal fabriqué de toutes pièces!"

Aujourd'hui cependant ce support fait divers n'en est plus un. A notre époque d'égoïsme monstrueux et d'appétit de jouissance effrené, le fait que dix jeunes filles sacrifient la fleur de leur jeunesse à un idéal qui ne saurait être fabriqué de toutes pièces ne peut être classé comme fait divers. Si les gens de notre génération, abrutés par le tourbillon du yéyé, du gogo et de toutes aberrations du même acabit étaient capables de voir plus que leur nez, ils comprendraient la portée profonde de ce geste et devant sa noblesse, ils s'inclineraient

(A suivre à la page 5)

## Merci, mes soeurs...

(Suite de la page 4)

profondément comme je le fais moi-même.

Hélas! et deux fois hélas! malheureusement. On est bien loin de cette élévation de pensée aujourd'hui. On est pratique, aujourd'hui! On ne s'arrête pas à pareilles billevesées, aujourd'hui! "On est grands, on est forts", aujourd'hui, ainsi que l'on chante dans une émission idiote d'une télévision super-idiote. Une feuille de chou quelconque a même organisé récemment un concours dans lequel de minables écrivains étaient invités à se prononcer sur la question: "Dieu est-il mort?"

Dieu est-il mort? Rien que cela!... Il vous apprendra peut-être plus vite que vous ne pensez qu'il est bien vivant, pauvres pygmées orgueilleux, pauvres pantins qui s'agitent au bout de la ficelle dont il tient l'autre extrémité et qui n'avez d'autres mouvements que ceux qu'il veut bien vous permettre. Il suffirait qu'il lâche un instant le fil qui vous retient pour que vous retombiez dans ce que j'appellerais le néant si je n'avais pas une parcelle de la foi de ces jeunes filles. Mais soyez tranquilles, du moins pour le moment. Il ne tranchera pas tout de suite ce fil qui vous retient. Dieu est patient. Il a la patience des forts mais je me méfierais si j'étais de vous. Tout d'un coup qu'il existerait, le bon Dieu!...

C'est qu'il existe, que vous le veuillez ou non, le bon Dieu! Je n'en aurais d'autre preuve que le sacrifice de ces jeunes filles que cela me suffirait pour y croire. Que l'on ne s'ima-

"Quand ce serait en vain, coeur d'idéal avide  
"Vers qui tu tends tes bras suppliants serait vide  
"Quand se serait en vain, coeur d'idéal avide  
"Que pour les égarés et les impénitents  
"Etant belle, étant noble et riche, ayant vingt ans  
"Tu viendrais accepter cette lente agonie  
"Pour ton erreur sublime, ô ma soeur, sois bénie!"

J.-E. FOREST, m.d.

gine pas en effet que ces desdemoiselles étaient toutes des laissées pour compte et qu'elles se sont réfugiées dans la vie religieuse parce que le monde les rejetait. "J'en connais au moins une dont j'ai l'honneur, je dis bien "l'honneur" d'être le petit-cousin et je puis dire qu'elle avait autant de chance que n'importe qui de fonder un foyer et de se créer un avenir heureux. Qu'elle et ses compagnes abandonnent ce rite profondément humain pour se consacrer à Dieu, il y a la quelque chose de merveilleux et d'extrêmement consolant. Dans notre atmosphère empuantée d'aujourd'hui, c'est comme une brise fraîche qui vient dissiper un instant les miasmes qui nous étouffent.

"Tout est bien balayé sur vos chemins de fer mais on meurt dans votre air", disait naguère le poète Musset. Que dirait-il aujourd'hui alors que la pollution physique et morale a atteint son point de saturation? Merci, mes soeurs, de cette bouffée d'air pur que vous nous apportez. J'y vois un motif d'espoir en dépit des nuages qui s'amoncellent dans le ciel de notre pauvre humanité. Qui sait, il aurait suffi de dix justes pour sauver Sodome... Par un curieux hasard, vous atteignez exactement le même nombre. N'y pourrait-on pas voir le présage que Dieu retiendra son bras prêt à frapper? En tout cas votre noble geste m'empêche de désespérer et même si j'étais porté à le faire je ferais encore miens ces vers de François Coppée dans sa "Carmélite".

ont raison et je m'explique. D'abord, l'opposition de par sa majorité à cette occasion et devant l'importance que constituait cette loi liant directement le budget, était à mon avis justifiée de réclamer la démission du gouvernement. D'autre part, M. Pearson jugea d'abord qu'il serait catastrophique pour son parti de le lancer dans une élection générale, reconnaissant que battu sur un projet qui touchait directement les poches de la classe ouvrière il les mena par le fait même à l'abattoir. Reconnaissant cette faiblesse, et n'ayant pas d'autre choix, il décida de se servir de la formule la plus ridicule, comme l'ont appelées certains journalistes, mais quand même la seule qui constitutionnellement lui permettait de solliciter de la députation, la confiance à l'endroit de son gouvernement. Encore là, certains diront faiblesse et d'autres diront sagesse. Quoiqu'il en soit, tous les partis d'opposition auront eu l'occasion de lui accorder ou de lui refuser cette confiance. Pour ceux qui croient qu'une élection coûterait trop cher au pays, je répond dans les circonstances qu'il serait avantageux pour le pays de se payer une fois pour toute un gouvernement majoritaire qu'il soit bleu ou rouge mais qu'il soit majoritaire. Au moment où j'écris ces lignes, je présume que Monsieur Pearson obtiendra ce vote de confiance

grâce à Réal Caouette, chef du Ralliement des Créditistes.

J'ai intitulé ce communiqué: "la girouette à Caouette" parce que son comportement de lundi à vendredi, justifie parfaitement bien ce qualificatif et ce qui prouve une fois de plus que le chef créditiste est beaucoup plus sensible au chiffre 18 (18.000 par année) que de donner au pays un gouvernement stable. Pour mieux nous faire comprendre ce qualificatif et mieux vous faire connaître M. Caouette, voici deux déclarations du chef créditiste la semaine passée à Ottawa.

**Extraits du Livre des Débats de la Chambre des Communes:** Volume 112 — No 129 — Page 6905 — mercredi 21 février 68.

"M. L'Orateur, si l'on en croit, en démocratie, que le parlement est le souverain réel du pays, dans les circonstances présentes nous ne pouvons que dire que le gouvernement a été défait par une majorité parlementaire et qu'il devrait démissionner". (Des applaudissements suivirent)

Vendredi le 23 février, 1968, M. Réal Caouette déclarait:

"Qu'en votant contre le projet de loi, lundi dernier, son parti n'avait que rejeté une hausse de taxes et non pas le gouvernement". (Pas d'applaudissements) A VOUS DE JUGER!

Roch Lasalle,  
Candidat P.-Conservateur  
Comté de Joliette

## Tribune libre

(Suite de la page 4)

constitue le commerce touristique hivernal de la Vieille Capitale, à St-Esprit, le carnaval se veut un moyen de réjouir, d'amuser la population et n'est pas conçu sur une base purement commerciale.

A Québec, on peut utiliser des bâtisses immenses, à St-Esprit, les lieux de rendez-vous, sont les salles Dominique-Savio.

"Si vous permettez une opinion" il serait plus que souhaitable, cher abonné du journal, qu'à l'avenir, avant d'exprimer des opinions maladroites, vous examiniez tous les aspects, des problèmes, que vous alliez aux informations dignes de foi.

Le président de l'organisation du Carnaval de St-Esprit Inc., M. Réal Beaudoin, t.d.

qu'un gouvernement est défait sur un projet de loi quelque soit les circonstances mais en se gardant bien de considérer l'importance du projet, ce dit gouvernement par honneur et par coutumes doit en appeler au peuple. Par contre, d'autres croient que ce n'est que sur une motion de non confiance bien précise que le gouvernement doit déclencher des élections.

Pour ma part, je pense que l'on aurait profit de préciser davantage cette question dans les lois de notre parlementarisme qui définissaient bien clairement qu'il y a confiance ou pas à l'égard du mouvement en place. Je sais que dans le passé, certains gouvernements défaits en Chambre se sentaient par le fait même liés à cette motion de non-confiance et annonçaient la dissolution du parlement.

Par contre, d'autres acceptaient la décision de la majorité et continuaient de gouverner jusqu'au jour où la majorité lui présentait une motion de non-confiance clairement définie. Dans les circonstances, on voudrait savoir qui a raison. Je répondrai que les deux

des ministres et députés libéraux à cette occasion serait de perdre un temps précieux; il n'en demeure pas moins que nous avons tous devant les yeux, le vrai portrait du gouvernement Pearson. En faudra-t-il plus pour comprendre les résultats décevants qu'il a produit depuis 1963.

De toute façon, le gouvernement est défait par la majorité en Chambre et tous les partis de l'Opposition réclament sa démission sur le champ, considérant l'importance de la législation. Pour certains, lors-

## "La girouette à Caouette"

J'ai pensé, à titre de Candidat Progressiste Conservateur, qu'il était de l'intérêt public de faire connaître mon opinion sur la récente crise à Ottawa.

Comme tout le monde le sait, lundi dernier le 19 février, le gouvernement libéral fut défait en troisième lecture sur la présentation du bill C-193 qui reconnaissait au gouvernement une perception supplémentaire de 5% de l'impôt sur le revenu, déjà appliquée depuis le 1er janvier et qui fut rejetée par 84 voix contre 82. Vous parler de la pratique maladroi-

ger cette catégorie de malades à se faire traiter dans des cliniques spécialement affectées à ces fins.

La formation des citoyens dignes de porter ce nom pose assez de problèmes sans en ajouter un nouveau qui contribuera à gâcher des vies à tout jamais. Le cinéma ne fait-il pas déjà assez de dommages, sans qu'on vienne compliquer davantage la situation?

Pour des chrétiens, la mise en garde de saint Paul dans son Epître aux Romains doit faire réfléchir; parlant de la conception morale des païens, vis à vis de la création, saint Paul écrit:

"Aussi Dieu les a-t-il livrés à des passions avilissantes car leurs femmes ont échangé les rapports naturels pour des rapports contre nature; pareillement les hommes, délaissant l'usage naturel de la femme, ont brûlé de désir les uns pour les autres, perpétrant l'infamie d'homme à homme et recevant en leurs personnes l'inévitable salaire de leur égarement" (I, 26-27).

Il est temps que l'on tende plutôt à revaloriser le rôle de l'homme, comme du reste celui de la femme, plutôt que d'adopter des mesures "légalisées" qui tendent à l'avilir. Il y aurait beaucoup plus d'avantages à faire l'éducation des hommes pour qu'ils deviennent plus hommes et des femmes pour qu'elles soient plus féminines; les uns et les autres en seraient les premiers bénéficiaires et la société ne s'en porterait que mieux. Autrement, nous nous orientons tout droit vers la décadence.

François Desmarais,  
échevin d'Outremont

## FAITES VERIFIER VOS MONTRES GRATUITEMENT SUR NOTRE NOUVELLE MACHINE ELECTRONIQUE



LA MAISON OPERA EST EN MESURE DE VOUS OFFRIR UN VASTE CHOIX DE BAGUES POUR GRADUES ET FINISSANTS

(Modèle exclusif sur demande)

TOUJOURS A PRIX DE GROS

OPERA DIAMOND LTÉE

Jean-B. Roy, distributeur autorisé, 116, rue St-Paul, Joliette, 756-0233

Courrier de

## St-Roch de l'Achigan

par Claude Beauchamp

### HOCKEY

Les Comets, après avoir subi une défaite de 9 à 0 dimanche dernier à Saint-Lin ont réussi à égaliser le pointage dimanche le 18 février contre Saint-Lin au compte de 3 à 3. Les compteurs: Daniel Brisebois, ass. Alain Vendette, Jocelyn Lamarche, ass. Alain Heynemand, Alain Vendette sans aide. Etaient absents à cette joute enlevante: Guy Pinault, Jocelyn Vendette, Gérald Beauchamp, François Dufort et Gilles Fortier.

### "LE RATAFIOT"

Ne pas oublier, le 16 mars, Le Ratafiot vous présente un spectacle de chansonniers hors-pair avec en vedette Mick à Elène en 1er. Ambiance nouvelle, grande surprise...

### HOCKEY

A Saint-Roch, nous n'avons pas de club de hockey pour jeunes gens (16 à 25 ans) mais plusieurs de nos jeunes s'affichent dans l'uniforme du club de hockey de Mount-Royal Chemicals de Dorval. Voici les compteurs: Pierre Lachapelle: 21 pts, Pierre Richard: 16, Raymond Saint-Denis: 15, Gilles Chartrand: 15, André Chartrand: 15, Jacques Beauregard: 12, René Marien: 8, Jean-Guy Robillard: 8, Robert Labrèche: 7, Joseph Bicari: 2.

Joueur avec le plus de points: Pierre Lachapelle: 21. Joueur le plus puni: Gilles Chartrand: 12 minutes. Moyenne du gardien de buts: Gaétan Char-

trand: 4.00. Entraîneur: Johnny Muynch. Fait à considérer: Pierre Lachapelle et René Marien sont des jeunes de la paroisse, les jeunes Chartrand sont les neveux de M. Philippe Pinault, Beauregard et Bicari sont des membres actifs du Club Automobile Saint-Roch.

### AU BLOW-UP

Nouveau, formidable, sensationnel, psychédélique, etc. Les jeunes de la Disco Le Chaland et de la Disco La Guillotine se sont fusionnés pour former une nouvelle Discothèque au "Blow-Up" comme le nom le dit ça explosera à chaque rendez-vous au "Blow-Up". Ambiance nouvelle, groupe Rythm and Blues, ouverture officielle le 9 mars avec en vedette Little Harley and the Lords. Tous les jeunes de 16 ans et plus seront admis la tenue exigée sera la propreté... Bienvenue on vous attend...

### PELERINAGE

A l'Oratoire Saint-Joseph, vendredi le 15 mars (pour notre paroisse). Messes du soir, confessions, prédications par M. l'abbé Paul-Emile Soly, curé de Saint-Pierre-aux-liens. Renseignements plus tard.

### REINE DES REINES

Couronnement au Centre des Loisirs de L'Épiphanie, samedi le 16 mars à 8 h. 30 p.m. Danse avec orchestre réputé. Multitude de cadeaux, c'est à voir. Louis Marinelli en est toujours le maître de cérémonie...

pour but: prendre connaissance et étudier les problèmes du milieu rural "68". Bon séjour là-bas? M. le curé!

### PROMPT RETOUR A LA SANTE

A Mme Réginald Paré, hospitalisée à St-Eusèbe. Ainsi qu'à Mlle Cécile Rivest, hospitalisée à Notre-Dame de Montréal.

A ces malades, bonne santé! L'AFEAS

A leur local, 34 membres de l'AFEAS se rencontraient Mme la présidente accueillit la directrice de secteur, Mme Grégoire. Bienvenue dans l'AFEAS chez nous!

Le sujet d'étude: "La femme d'aujourd'hui est-elle plus au foyer" ou "dans le monde extérieur?" "Nos jeunes, eux aussi, veulent construire".

"Heureux anniversaire" à Mme Henri Gagnon qui célèbre ses 86 ans. Elle est active, présente aux réunions malgré ses quelque 86 ans. Nous vous souhaitons "Bon Anniversaire".

Des travaux exécutés à l'aiguille et au crochet étaient démontrés. Mme Henri-Louis Deschênes se mérita un prix: elle exécuta à l'aiguille un ensemble gilet et tuque. Bravo Mme Deschênes! Un prix de

présence offert par Mme Grégoire fut gagné par Mme Armand Thibodeau. Félicitations! BALLON-BALAI

Voici les résultats dans les joutes de ballon-balai.

Vendredi soir: Saturne: Louis Rivest (1) Fernand Lépine (2). Pluton: Denis Larivière (1) 3 à 1.

Mars: Maurice Lèveillé (1); Philippe Larivière (1).

Venus: Lucien Rivest (2), Michel Gaudet (3); Mario Lapointe (1) 6 à 2.

Dimanche après-midi:

Mars: Maurice Lèveillé (4), Philippe Larivière (2).

Venus 0 — 6 à 0.

Saturne: Louis Rivest (2)

Pluton: 0 — 2 à 0.

Félicitations! Bonnes joutes!

### DE RETOUR DE FLORIDE

M. et Mme René Lépine et M. et Mme André Wolfe sont revenus très enchantés de leur séjour en Floride. Ils ont contemplé les beautés de ce site enchanteur. Quelles merveilles! La chaleur se faisait sentir tandis que nous, ici, le froid sévissait. Heureux retour chez vous!

### BAPTEME BEAUSEJOUR

Le 18 février, Joseph, Gaétan, Alain, enfant de M. et Mme Michel Beauséjour (Collette Rivest), Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Beauséjour (Irène Leblanc), grands-parents. Porteuse: Mme Michel Beauséjour, la maman de l'enfant.

Félicitations aux nouveaux parents.

## St-Jacques

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

### COMITE PROTECTEUR DES SCOUTS:

Le 26 janvier dernier à une assemblée des parents des Scouts et des Lauvetaux de St-Jacques, il y eut élection d'un nouveau comité protecteur pour le mouvement Scout de St-Jacques, dont

voici les noms de ses membres: Abbé Pierre Houle, aumônier; M. Guy Lanoue, président; M. P.-Ls Parizeau, vice-président; M. André Goulet, secrétaire-trésorier; Mmes F. Champagne, Guy Lanoue, Freddy Venne, directrices; MM. Vincent Geoffroy, Jean Sincerny, directeurs. Le comité se réunit tous les mois afin de travailler dans le but d'aider les jeunes dans leur formation scout et louveteau. En cette année du 35e anniversaire de fondation de la troupe Scoute, le comité vous tiendra au courant de ses activités dans les prochaines éditions. Scoutement vôtre, le comité par Marc-A. Goulet, sec.-trés.

### DECES CONTANT:

A St-Jacques le 22 février est décédée à l'âge de 82 ans Mme Ernest Contant née Florentine

Rhéaume. Dans le deuil, outre son époux elle laisse ses enfants: M. et Mme Paul Contant (Antoinette Plouffe), M. et Mme Philippe Lèveillé (Antoinette) de Ste-Marie, M. et Mme Roland Contant (Claire Perrault), M. et Mme Jean-Marie Dalpé (Cécile) de Ste-Marie, M. et Mme Arcade Coderre (Aurore) de Ste-Marie, M. et Mme Louis Contant (Solange Thibodeau), M. et Mme Charles Alexander (Germaine), M. et Mme Rémi Contant (Anita Desrosiers), ainsi que plusieurs petits-enfants et de nombreux parents. Les funérailles ont eu lieu lundi le 26 février à l'église paroissiale et inhumation au cimetière local. Direction Coopérative des Frais Funéraire de Montcalm.

(A suivre à la page 9)

## LA TOLERANCE

La tolérance... Est-ce seulement le respect de l'autre sur le plan racial, ethnique et religieux? Ou est-ce aussi le respect de l'opinion d'autrui? Est-ce de la grandeur d'esprit? est-ce le respect des autres que d'employer une violence injustifiée dans un pays aussi libre que le nôtre?

Chez nous, la liberté va jusqu'au point de permettre de fonder un parti politique à son goût pour revendiquer ses idées. Lorsque nous serons sûrs que notre manière de faire est la seule juste, songeons que les Chinois mangent avec des baguettes depuis deux mille ans et que nous n'utilisons le couteau et la fourchette que depuis 300 ans... alors qui a raison? Personne et tout le monde.

Notre univers a mille facettes toutes très colorées... regardons-les avec sympathie; nous y serons gagnants, ne serait-ce que par le plaisir de la découverte.

Etre tolérant c'est se respecter soi-même.

Message de

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PROVINCE  
DE QUEBEC EN COLLABORATION AVEC  
L'ACTION POPULAIRE

## St-Liguori

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

### SINCERES SYMPATHIES

A la famille de M. et Mme Aurèle Bourgeois, à l'occasion du décès de Mme Gérard Lapointe née Simone Lafortune survenu le 12 février à Crabtree. La défunte était la maman de Mme Bourgeois. Nous nous joignons aux vôtres pour vous offrir nos sympathies.

### REMERCIEMENTS

La famille Lèveillé remercie d'une façon spéciale toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de M. Médéric Lèveillé survenu le 25 décembre dernier.

### VISITE AU PRESBYTERE

Mercredi dernier, M. le curé accueillait au presbytère plusieurs curés et vicaires de la cathédrale et d'autres prêtres. Parmi ces présences, soulignons la personne de M. l'abbé André Henri, qui pour nous, paroissiens liguriens, fut le précurseur de notre dévoué curé Prosper Lafortune.

### JOURNEES D'ETUDE

M. le curé passa trois jours, lundi, mardi et mercredi à Ste-Geneviève de Pierrefonds. Ces journées d'études avaient

## A la paroisse Cathédrale

Retraite sur la foi des gens d'aujourd'hui. Prédicateurs: l'équipe de la cure et vous-même. Ambiance: accueil, joie, fraternité. Quand? du 3 au 7 mars et du 10 au 14 mars.

## SEMINAIRE DE JOLIETTE

### Cours classique complet pour les garçons:

#### Examen d'admission obligatoire

Tous les élèves qui veulent entrer en 8e année classique (Eléments latins) en septembre prochain doivent subir un examen d'admission. Cet examen a lieu au Séminaire, aux dates suivantes:

#### Samedi, le 16 mars, à 2 heures précises: pour les élèves de

Berthier	St-Charles-de-M.	St-Julienne
Lanoraie	St-Côme	St-Marcelline
L'Épiphanie	St-Emmélie	St-Marie-Salomé
Rawdon	St-Félix-de-Valois	St-Mélanie
St-Alexis	St-Jacques	St-Ambroise
St-Jean-de-Matha		

#### Samedi, le 23 mars, à 2 heures précises: pour les élèves de

Chertsey	St-Cléophas	St-Joachim
Crabtree	St-Cuthbert	St-Liguori
Ile Dupas	St-Damien	St-Lin
Ile St-Ignace	St-Didace	St-Michel
Notre-Dame-de-la-Merci	St-Elisabeth	St-Norbort
Notre-Dame-de-Lourdes	St-Emile	St-Paul
St-Alphonse	St-Esprit	St-Roch
St-Barthélemy	St-Gabriel	St-Thomas
St-Béatrix	St-Gérard-Majella	St-Viateur
St-Calixte	St-Zénon	

### Cours collégial pour garçons et filles:

BUREAU DES ADMISSIONS: 753-7466

# Education sans vous...

## Québec sans vous

L'Association des Enseignants du Lanaudière, dans le cadre de la Semaine de l'Education, invite la population du diocèse de Joliette à participer à un débat sur le thème:

### Prospective sur l'avenir de l'Education

A L'ECOLE MARIE-CHARLOTTE, 951, RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE  
LE MARDI, 5 MARS PROCHAIN, A 8 HEURES DU SOIR

**Entrée gratuite — Bienvenue à tous**

#### Nous les parents

Que sommes-nous devant l'éducation de nos enfants? Sommes-nous dictateurs? Sommes-nous impuissants? De qui relève leur éducation? Quel est notre rôle? Voilà bien des questions que se posent les parents face à leur progéniture.

Comment y répondre sans revoir ce que nous avons donné à nos chérubins depuis leur petite enfance? Leurs cinq premières années nous sont confiées presque exclusivement. Leur façon de voir, de comprendre et de réagir devant la vie est souvent le reflet de nos propres façon d'agir. Certes, le milieu social dans lequel ils évoluent les marque jusqu'à un certain point, mais l'essentiel leur vient de nous. Qu'avons-nous fait?

Arrivent les années scolaires, et nous n'avons plus nos enfants qu'environ quatre heures par jour et encore aux heures de pointe (repas—devoirs—leçons—jeux extérieurs et finalement le coucher.) C'est pourquoi, je crois, qu'il faut le plus tôt possible devenir leurs amis-guides afin de faciliter les échanges qui risquent de se raréfier au fur et à mesure qu'ils avancent vers l'adolescence. Il ne faut cependant pas appréhender ce moment, mais y venir avec tout l'amour, la compréhension et la disponibilité qu'ils ont besoin de sentir en nous pour s'épanouir complètement.

Au point de vue strictement scolaire, plusieurs d'entre nous y perdent leur latin. Méthode changée — nouvelle matière — étude plus poussée de certaines autres; tout cela fait que quantité de parents se désintéressent totalement de l'éducation scolaire de leurs enfants, mais tiennent cependant à ce que leurs fils, eux, s'y intéressent avec joie.

Combien sommes-nous qui sacrifions une soirée devant la télévision pour aider les tous petits (ils se couchent si tôt) ou pour favoriser un calme nécessaire à l'étude des grands? C'est bien là notre rôle. Combien, aussi, participons aux réunions de parents-maîtres? La coopération avec les professeurs est plus que primordiale. Je suis persuadée que si les parents veulent faire cet effort, les enseignants ne se feront pas prier pour multiplier ces rencontres enrichissantes et pour les uns et pour les autres.

Ensemble, nous pourrions trouver des méthodes nouvelles qui ne pourront que profiter à nos enfants. Plusieurs parents ont entendu parler de l'école active; qu'attendons-nous pour approfondir ce sujet qui me semble si merveilleux?

J'espère que cet examen de conscience profitera à tout le monde et rendra ainsi le climat scolaire agréable à nos jeunes. Tous parents que nous sommes, je suis certaine que si nous créons cet atmosphère respirable que devrait être l'école, nous ne souhaiterions que d'y retourner.

Mme Monique Grenier

#### L'éducation sans vous étudiants?

La question "l'éducation sans vous, étudiants?" en est une de taille dans l'application de la présente réforme scolaire. Question importante parce que, justement, cette réforme a été rendue nécessaire à la suite d'une trop longue application d'un système d'éducation au sein duquel la passivité de l'élève a si longuement primé.

Quelle doit être cette participation de l'étudiant à l'éducation? Avant d'aborder une tentative de réponse, voyons la définition du mot éducation: "action d'élever un enfant ou de former un adolescent par le développement de ses facultés", nous affirment les dictionnaires.

De cette définition, nous retenons particulièrement que l'enfant ou l'adolescent n'est pas encore formé. Avant que l'élan de la réforme nous soit imprimé, l'action du maître convergeait surtout vers l'information de l'élève. Peu à peu nous nous sommes rendus compte que ce dernier ne peut être uniquement informé des actions qu'il aura à poser pour devenir un citoyen responsable. Il est essentiel que certains gestes originent de sa personne si nous voulons qu'il assimile les qualités propre à la maturité.

Est-ce dire que l'élève doit être substitué au maître pour que son éducation soit valable? Sûrement pas. La participation de l'élève, pour qu'elle ait un heureux résultat, doit nécessairement être limitée aux responsabilités qu'il est en mesure d'assumer. Et quelles sont ces responsabilités? Tout bonnement celles qui rejoignent les nécessités de sa formation: l'activité dans l'étude, la recherche, l'activité dans la détente.

Bien sûr, certains élèves, en raison de circonstances exceptionnelles, doivent se substituer à leurs parents en ce qui a trait à la direction de leurs études et de leurs loisirs; mais, normalement, l'élève se forme sous l'orientation de ses parents et de ses maîtres. Notons bien, ce que quelque fois nous sommes tentés d'oublier, que nous (les maîtres) sommes mandatés par les parents. Notre tâche consiste à poser les gestes que poseraient les parents eux-mêmes, s'ils en avaient la possibilité, en vue de l'éducation de leurs enfants.

Cette position élimine-t-elle la cogestion de l'élève dans l'application de l'actuel système d'éducation? En quelque sorte oui, mais elle n'élimine pas ce que nous pourrions appeler la coaction. C'est là que l'attitude du maître et de l'élève doivent se compléter. De même que le maître doit favoriser l'action de l'élève, ce dernier ne doit pas "subir" l'éducation, qu'il prenne une part active à tous les moyens de formation à sa disposition.

#### Que ferions-nous sans vous éducateurs?

"Tout homme reçoit deux sortes d'éducation: l'une qui lui est donnée par les autres et l'autre, beaucoup plus importante, est celle que l'homme se donne lui-même". (Gibbon)

Voilà le rôle exact de l'éducateur. Celui-ci donne une instruction et une éducation à l'homme afin qu'il puisse de lui-même y prendre goût et par la suite acquérir de nouvelles connaissances. Il faut donc qu'à la base, l'éducation ne soit pas manquée. L'éducateur, ayant reçu une formation pédagogique assez poussée, peut, à mon avis, remplir le mieux ce rôle.

Un éducateur doit avoir une formation académique supérieure à la moyenne des gens et surtout supérieure aux élèves. Il doit être capable de raisonner avec justesse pour ne pas induire en erreur la gent écolière.

En ouvrant un manuel de classe, on s'aperçoit immédiatement de la complexité des matières à étudier. A moins d'être un petit génie, on ne peut, de nous-même, apprendre les sujets que nous devons connaître. Il nous faut donc une personne qualifiée, avertie, pleine d'initiative, marquée d'une forte personnalité, et une personne qui ne demande pas mieux que de nous aider.

Pour répondre à ces besoins et à ces exigences, l'enseignant se doit de posséder les aptitudes spécifiques et essentielles pour diriger et orienter l'étudiant.

Que serions-nous sans les éducateurs?... Ils sont la lumière du phare guidant notre barque. Nous ne pourrions jamais assez souligner le rôle qu'ils doivent jouer dans notre éducation.

Michel Beauséjour,  
Ecole Barthélemy-Joliette

Lorsque l'élève aura été informé de ce qu'il doit faire pour agir de façon responsable, il lui faudra posséder les qualités nécessaires pour assurer cette responsabilité. S'il a, au cours de ses études, acquis cette responsabilité, petit à petit, à mesure que son état le permettait, il est certain que ces qualités deviendront inhérentes à sa personnalité.

Georges Marion,  
directeur général adjoint,  
Régionale Lanaudière

**LA SEMAINE DE L'EDUCATION  
3 AU 9 MARS 1968**

DANS

LA



VOISIN

DU

Chez certaines gens, on trouve les exigences salariales des ouvriers presque immorales. Un ami du Marmiton, employé à salaire horaire, a attiré notre attention sur son cas, qui s'avère intéressant.

Juste avant les Fêtes son patron lui a consenti une augmentation équivalent à \$4.20 par semaine.

Le gouvernement d'Ottawa s'est empressé d'en soutirer 80 cents.

A Québec, pour ne pas être en reste, on a pris \$1.30.

Plus 11 cents de majoration à l'item Rente du Québec.

Le comité paritaire, pas plus bête qu'un autre, a majoré ses taux et est allé cueillir dans la poche de notre homme 11 cents de plus.

La municipalité a ajouté \$10.00 à son compte de taxes... soit encore 20 cents par semaine.

Et, finalement, la Commission Scolaire a exigé \$25.00 de plus, ce qui fait 50 cents par semaine.

Des \$4.20 d'augmentation, notre ami doit remettre aux divers gouvernements et organisations para-gouvernementales le montant de \$2.98. Il lui reste donc 1.38... juste assez pour payer l'augmentation de l'huile de chauffage et celle sur les cigarettés.

"Il est donc plus pauvre qu'avant... ainsi que son patron..."

Quand les gouvernements sont rendus à subtiliser les deux tiers et plus des augmentations consenties aux travailleurs, on a droit de se demander si ces exigences ne sont pas devenus des offenses contre le septième commandement...

Et si le travailleur n'est pas un peu trop mouton vis-à-vis ses spoliateurs...!

Mercredi soir dernier, le bijoutier Gaby Dénomme, rue St-Viateur, est passé à deux doigts de se faire voler. L'arrivée d'un constable au moment stratégique a fait déguerpir un groupe de jeunes qui avaient réussi à ouvrir la porte de cette bijouterie.

Vendredi soir, les mêmes jeunes ou d'autres ont fracassé la vitrine du magasin André Malo, juste en face et ils en ont retiré tout le contenu.

Samedi soir, à la formidable soirée organisée à la cabane Chez Marcel à Notre-Dame de Lourdes des jeunes voyous ont brisé plusieurs antennes de radio sur les voitures dans le terrain de stationnement.

Qu'ils doivent être misérables ces jeunes qui n'ont pas suffisamment d'épine dorsale pour résister à la tentation de prendre ou de saccager la propriété d'autrui.

Il fut un temps, pas si éloigné que cela où l'on considérait qu'un petit traitement à la "horre" dans la remise ou la grange était excellent pour donner du caractère aux gars trop enclins à succomber aux tentations.

Mais aujourd'hui, dans notre siècle civilisé il n'est plus question de ce genre de soins. On risquerait de traumatiser ces petits voyous qui n'ont aucun respect pour le bien d'autrui.

Propos du vieux sage: "Un homme sage achète à sa femme de la porcelaine si fine qu'elle n'osera jamais se fier à lui pour laver la vaisselle."

M. Mario Perreault, boulevard Manseau, se souviendra longtemps du village de l'Assomption. Samedi, filant dans cette municipalité à une allure un peu trop fougueuse, il a été gratifié d'une contravention qui l'a appauvri de trente-cinq dollars.

Deux étudiantes de l'école Amélie-Fristel ont eu treize ans la semaine dernière. Le 21 février c'était Lucie Rivard, rue Philippe. Le 24, c'était au tour de Christiane Jolicoeur, rue Précieux-Sang. Leurs compagnes leur offrent leurs bons vœux.

Vendredi prochain, Jacques Ladouceur, rue Gouin, aura 16 ans. Bonne fête.

Notre voisine, Mlle Ginette Bérard, son frère, son cousin, et quelques amis, étaient parmi les quelque 400,000 personnes à visiter le Carnaval de Québec en fin de semaine.

La famille de Gérard Dal-

court, rue Jetté, a aussi passé cette glorieuse fin de semaine dans la vieille capitale.

M. et Mme Marcel Beaulieu, rue Bordeleau, sont en train de se faire hâler sur les plages de la Floride.

Quant à M. et Mme Amable Chalut, rue Gauthier, les vacances floridiennes sont déjà finies. Triste n'est-ce pas.

Un célèbre oculiste dont le nom m'échappe prétend qu'il est dangereux pour les yeux de prendre des vacances en Floride. Paraîtrait que ça fait loucher les hommes...

C'est à ne pas en croire ses oreilles! M. le maire a annoncé qu'il n'y aurait pas d'augmentation de taxes foncières à Joliette cette année.

Et, par dessus le marché, le chef de police nous apprend qu'à l'avenir les chiens devront être sages la nuit, sous peine de punitions sévères.

Remerciements empressés à notre père qui est à l'hôtel de ville!

Samedi dernier, les amis de M. François Lafortune, de l'Épiphanie, se sont réunis chez M. Joseph Ménard, Place Henri Dunant, pour l'honorer à l'occasion de son 21e anniversaire de naissance.

Vous a-t-on raconté l'aventure qu'a eu M. Lafortune il y a une dizaine de jours? Filant vers le nord avec les membres de son orchestre (Les TR-4) il fut surpris par un "crac" vraiment démoralisant.

Le porte-bagages sur le toit avait cédé et les instruments de musique qu'on connaît: guitares, grosses caisses, petites caisses, cymbales, et quoi encore ainsi que l'équipement électronique indispensable, de nos jours à un orchestre qui se respecte, étaient semés sur la route...

A certaines gens, malheur est bon. L'orchestre a maintenant un matériel tout rajeuni. Le directeur a un gousset considérablement amaigri.

M. Pierre Fournier, rue Daniel, devrait s'acheter un nouveau radio d'auto. Du moins c'est ce que ses compagnons de travail lui sérinent depuis

qu'il leur a annoncé que SA radio avait prédit un violent orage pour dimanche.

Une radio aussi peu respectueuse des faits que cela risque d'annoncer une tempête de neige en août.

Rien au monde n'a autant besoin de réforme que les habitudes des autres...

A vouloir se mettre le nez dans la marmite du voisin on finit par en dire des belles. Vous avez lu la semaine dernière que Mlle Angèle Reynaert, rue Lajoie travaillait dans un hôtel de ville alors que c'était dans un hôtel DE LA ville... et qu'elle étudiait présentement à l'Institut Fernand Aubry alors que c'est à l'Institut Edith Serey qu'elle étudie.. La gentille demoiselle n'en voudra pas au Marmiton, j'en suis sûr... car elle aime

cela des hommes qui publient son nom...

Félicitations à M. Claude Marcil, Base de Roc, qui est arrivé bon premier dans une des courses d'automobile à Ste-Agathe, dimanche.

Tous les gars de l'atelier se joignent au Marmiton pour offrir leurs bons vœux à leur compagnon, Réal Desmarais, qui aura vingt ans demain.

Vendredi après-midi, rue Gauthier, près Guy, deux voitures ont tenté de se donner l'accolade. Leur amitié intempêtive a produit du travail pour un débosseleur de la ville.

La famille Chartier de Berthierville aime prendre des randonnées touristiques. Mais son exploit dans la nuit de samedi à dimanche n'est pas ba-

(A suivre à la page 9

**Alliance**  
mutuelle vie

l'une des plus anciennes institutions  
d'assurance-vie du Québec

marque son 75ième  
anniversaire



Aujourd'hui une importante compagnie,  
elle dépasse 93% des entreprises  
d'assurance-vie du monde

Ses assurances en vigueur  
excèdent le milliard

Elles ont doublé  
en moins de cinq ans

\$6.5 millions ont été versés  
en bénéfices durant '67  
dont \$1 1/4 million en dividendes

Et la compagnie annonce une hausse  
de l'échelle des dividendes  
à compter de '68

Son actif de \$68.5 millions  
profite à des milliers de gens

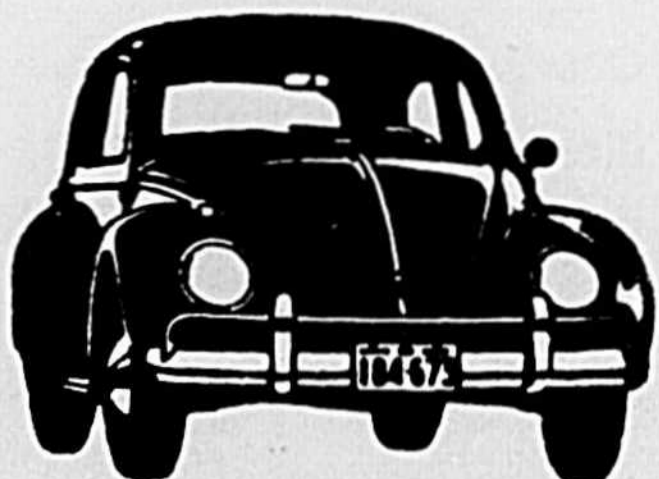
Plus de \$184 millions de nouvelles  
assurances furent souscrites en '67

UNE IMPORTANTE INSTITUTION AU SERVICE  
DE SES ASSURÉS, L'ALLIANCE MUTUELLE-VIE  
A MERITE LA CONFIANCE QU'ON LUI ACCORDE.

**ALLIANCE COMPAGNIE MUTUELLE  
D'ASSURANCE-VIE**

La compagnie adresse à tous ses assurés un exemplaire  
du rapport annuel. Toute autre personne intéressée  
est invitée à en faire la demande au siège social:  
680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2.

VOLKSWAGEN — VENTE ET SERVICE — MEILLEURS PRIX



**DEGRANDPRE**

AUTOMOBILES

INC.



1128, rue Piette

Joliette

Tél. 756-4515

"Pour bien débiter c'est chez Degrandpré qu'il faut aller"

## Dans la Marmite...

(Suite de la page 8)  
nal du tout.

Après avoir passé la veillée à Joliette, on a appelé un taxi pour retourner à Berthierville. Le conducteur, désireux sans doute de plaire à ses clients les transporta à Lavaltrie plutôt qu'à Berthierville.

A trois heures du matin, est-ce drôle faire des ballades touristiques?

Félicitations à M. et Mme Roland Roch, de Ste-Elisabeth, qui sont les heureux parents d'une petite fille depuis samedi matin.

Gertrude Stein, célèbre poète américain avait écrit un jour: "Une rose est une rose est une rose est une rose". Cette découverte poétique sensationnelle avait pâmé toute la snobberie américaine.

Mais la rose reste, pour le jeune homme, le moyen idéal de se gagner les bonnes grâces de... belle-maman en puissance...

N'est-ce pas Mme M... Oups, j'allais commettre un abus de confiance...

Ça été tout un carnaval à Ste-Marcelline, en fin de semaine. Notre correspondant vous en dira certes plus long.

Bonne fête à M. Luc Rivest, rue Manseau, dont l'anniversaire de naissance était dimanche.

Bonne fête aussi, de la part de sa petite soeur, Josée, à Mario Desmarais dont la fête était hier.

Voeux de prompt rétablissement à Mme Normand Brunelle, rue Jetté qui est entrée à l'hôpital St-Eusèbe lundi après-midi...

...Et à Mme Roch Gauthier, rue Papineau qui est entrée, le même jour, dans un hôpital de Montréal.

Les Artisans de la locale de Lowell, Mass., viennent d'inviter ceux de Joliette à assister à la finale régionale des concours d'épellation française pour étudiants franco-américains qui aura lieu à Marlboro, Mass., le 31 mars 1968...

Si la locale joliettaise accepte l'invitation des Franco-Américains, son président, M. Gérard-R. Arguin, agira comme maître des cérémonies.

Un lecteur de St-Cléophas nous écrit: "Notre équipe que vous avez comparée à une équipe de filles lorsqu'elle avait été battue 10 à 0 par celle de Lourdes vient de vaincre celle-ci 2 à 1. Pas si mal pour une équipe de jeunes filles."

Bravo! Il va sans dire que les gars de Lourdes qui se sont vantés de leur victoire ont gardé le plus religieux silence lors de leur défaite... Why, Réal?...

Les semeuses de joie, sixième année à Marie-Charlotte, nous prient d'offrir leurs bons voeux à leur institutrice, Sr Cécile Gagnon, c.n.d., dont l'anniversaire tombe le 2 mars.

Quoi que son frère Alain lui ait dit, Carole Brisson, rue St-

Thomas, nièce de notre Jean-Guy Boucher, est assurée des bons voeux de son oncle et de sa tante. Notre jeune amie a eu 14 ans le 25 février.

M. Philibert Poirier de Verdun, autrefois de la rue Baby est passé sous le bistouri à l'hôpital St-Eusèbe, vendredi dernier. Que son séjour à Joliette soit le prélude d'une santé florissante!

M. Dominique Boucher, deuxième Avenue est, semble-t-il, un énergique protagoniste de la souveraineté du sexe fort. L'autre soir, lui et son épouse firent partie d'une excursion en auto-neige qui s'est poursuivie jusqu'à quatre du matin.

Maitre Boucher, fort fatigué, fit grasse matinée jusqu'à quatre heures sonnées. Madame Boucher servit les clients toute la journée. Ce qui explique peut-être la corporence du maître de la maison et la sveltesse de son épouse. Pauvre madame Boucher!

M. et Mme Georgio Aubin et leurs deux enfants, François et Sonia, de la métropole, viennent de décider de transporter leurs pénates au pays de leurs premières amours, à St-Félix de Valois. Ils viennent d'aménager, rue Ste-Marguerite. Bienvenue dans notre région.

L'équipe midjet de Notre-Dame des Prairies, champions de la ligue Joliette, se mesurera à l'équipe Notre-Dame des Champs de Repentigny à l'Aréna de L'Assomption samedi à 3 h. 30. Les amis des jeunes désireux de se rendre les applaudir peuvent appeler M. J. René Giroux, à 756-8303 avant vendredi soir. S'il y a lieu, M. Giroux aura des autobus à leur disposition.

Prompt rétablissement à Pierre Ducharme, rue St-Antoine, qui s'est fracturé la clavicule au cours d'une partie de hockey dimanche soir, à l'Aréna.

M. Jean-Marc Foucault, rue Alain, est actuellement dans un hôpital de Montréal où il subit un examen général.

Par l'esprit, les jeunes hockeyistes de Notre-Dame des Prairies sont aux côtés de leur compagnon, Luc Prud'homme, qui est au repos dans un hôpital de Montréal. Chacun d'eux lui souhaite "Bonne chance"

Samedi dernier était un grand jour pour Mlle Mariane Aubin de St-Félix et M. Roch Roy de Ste-Béatrix. Ils se sont fiancés en présence de nombreux parents et amis qui leur ont souhaité tout ce qu'on peut souhaiter en pareille occasion.

M. Claude Laporte, avenue Barrette, a fait de grands efforts pour éviter d'être reconnu par un ami vendredi dernier, alors que sa nouvelle voiture subissait l'humiliation du remorquage. Faut pas s'en faire.. Des choses de la sorte arrivent dans le meilleur des mondes. D'ailleurs, l'ami ne voulait que lui offrir ses sympathies.

## Sainte-Marcelline

### M. Pierre Roy, député provincial, assiste au souper canadien

STE-MARCELLINE, DNC — Le député provincial de Joliette à l'Assemblée législative, M. Pierre Roy, de même que le candidat conservateur aux prochaines élections fédérales, M. Roch Lasalle, étaient présents au souper canadien qui a remporté un franc succès samedi dernier, le 24 février, alors qu'y assistaient 500 personnes.

Le député, Pierre Roy s'est dit très intéressé par les problèmes que connaissent présentement nos paroisses dans tous les domaines en particulier celui des loisirs. Pour sa part, M. Roch Lasalle a assuré les autorités des loisirs ainsi que les autres corps municipaux de sa collaboration très étroite s'il est élu aux prochaines élections fédérales. Il a félicité les jeunes de leur beau travail dans ce domaine des sports et des loisirs.

Parmi les autres personnalités qui assistaient à ce souper canadien notons, la présence de M. l'abbé Gaston Masolais, curé de la paroisse, l'abbé Yvon Mélançon, curé de la paroisse, l'abbé Yvon Mélançon, vicaire dominical, le maire, M. Robert Arbour, le président de la Commission scolaire, M. Jean Forest, les marguilliers, les commissaires et les membres du bureau des loisirs de la paroisse. Il y eut dévoilement d'une maquette du futur temple de Ste-Marcelline par le curé Marsolais en présence de M. Pierre Roy, député provincial et M. Roch Lasalle.

Le maître de cérémonie, M. Normand Bordeleau a présenté et remercié les différentes personnalités.

Nos remerciements aux membres de nos deux orchestres, Yves Perreault, Yves Desrosiers, François Ducharme, Denis Richard, Mme Achille Pin, M. Marcel Desrochers. Le "calleur" des sets carrés était M. Conrad Ma'o de St-Ambroise.

### NOTRE EQUIPE DE BALLON-BALAI TERMINE EN 5e POSITION:

L'équipe de ballon-balai, les Montagnards de Ste-Marcelline ne participera pas cette année aux semi-finales. C'est ce qu'a révélé, le secrétaire de l'équipe des Montagnards, Michel Stafford, au courriériste de la presse en fin de semaine. Nos joueurs ont quand même effectué un beau travail au cours de la saison. Signalons les succès d'André Lépine qui a compté 7 points et Jean-Luc Loyer qui s'est distingué avec 5 points. Donc, notre équipe termine en 5e position. C'est l'équipe St-Jean-Baptiste de Joliette qui termine en 1ère position avec 21 points. Félicitations.

### DEUX DES NOTRES SE SOUVIENDRONT LONGTEMPS DU CARNAVAL DE QUEBEC:

Nos deux compères, Alain Bourgeois et Denis Forest, accompagnés tous deux de leurs chéries, étaient partis en fin de semaine dernière pour le Carnaval de Québec. En cours de route, ils tombèrent en panne, à cause d'une tempête de neige, à St-Justin. Ils n'eurent qu'à revenir, n'ayant pu goûter les plaisirs et sensations d'un magnifique carnaval.

### LES AFFAIRES SONT BONNES:

A en juger par la magnifique Olsmobile dans laquelle se promène notre citoyen Serge Bourgeois, les affaires sont prospères. Ce que je déplore, c'est que son commerce est situé à l'extérieur de la paroisse. Comme on le sait, les industries et commerces ne pleuvent pas à Ste-Marcelline. Donc, M. le maire, messieurs les conseillers, il faudrait faire de la promotion.

### M. GERARD ARBOUR EST CHANCEUX DANS LE RECRUTEMENT DES CHANTEURS:

Notre animateur fait du recrutement ces temps-ci. Je suis fier qu'il réussisse à ce point. Actuel-

lement, la chorale compte un quinzaine de jeunes Espérons que beaucoup suivront leur exemple. Tous sont bienvenus.

TRIBUNE LIBRE:

Montréal, 19 février 1968

M. Normand Bordeleau, 740, St-Ambroise, Cité Joliette

"J'aime beaucoup lire vos chroniques dans les journaux locaux, au sujet de Ste-Marcelline. Je me permets de venir faire une critique au sujet de la dernière, plus particulièrement de l'assemblée des conseillers. Je trouve et vous aussi que les conseillers ne donnent pas assez leur opinion. Ce sont des hommes qui représentent la paroisse, ils ont peur de dire ce qu'ils pensent. A ce sujet, les jeunes peuvent leur en montrer".

"Je crois que dès qu'ils se rendent à une assemblée du conseil municipal, ils doivent oublier les petites querelles de famille et toute leur jalousie idiote."

"Je ne suis pas encore abonné à l'un de vos hebdomadaires mais je compte le faire bientôt".

"En tous cas si vous avez l'occasion de le dire à ces messieurs bien des gens seraient contents." Merci de m'avoir lu.

(Signé) Y.B.B. de Montréal

## St-Jacques

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

(Suite de la page 6)

### INHUMÉE:

La semaine dernière était inhumée Mme Edouard Gauthier née Claro Picuffe de Montréal. Elle était la tante de Mmes Emilien Cadieux et Bernard Desrochers et de M. Paul Gauthier, tous de St-Jacques. Sincères sympathies.

### HOCKEY:

Le club de hockey, Ligue Inter-paroissiale du comté de Montcalm vous invite bien cordialement à leurs joutes semi-finales qui auront lieu jeudi et dimanche prochain à l'Aréna de Crabtree. Bienvenue aux amateurs, venez applaudir vos amis.



OPERA DIAMOND LTÉE

Jean-B. Roy, distributeur autorisé,

115, rue St-Paul, Joliette, 756-0233

## A Sainte-Julienne

### Mme Gérard Wolfe élue présidente du Comité paroissial des Loisirs

ST-JULIENNE, D.N.C. — Un comité paroissial des loisirs a été officiellement formé, vendredi soir, à l'occasion d'une réunion publique. Le bureau exécutif de ce comité, officiellement élu, se compose ainsi: Mme Gérard Wolfe présidente; Mme René Duquette, vice-présidente; M. André Goyette, secrétaire; Mme Orise Beauchamp, trésorière; Mme Phyllis Laplante, M. Louis Audet, M. Claude Courcy, M. Roger Berger, Mme Doria Boucher, M. Paul Dupuis, Mlle Huguette Berger, M. René Duquette, M. Hervé Lemarbré, M. Ernest Landry; M. l'abbé Gaston Amyot, aumônier. Nos félicitations et nos vœux de plein succès aux responsables des loisirs.

#### BAL DE COTON:

C'est samedi qu'eut lieu le bal de coton tant attendu de la population. Le fameux ballon a désigné Mlle Lise Rivest, de St-Alphonse, comme Reine de la soirée; son prince charmant fut M. Yvan Forest, photographe de St-Jacques. Le bal, avec un orchestre de St-Lin, a été accompagné de chant et de musique. La Reine a reçu un gerbe de fleurs pendant que l'on décorait d'un bouton fleuri la boutonnière du prince. La soirée fut un succès.

#### COURS D'AMBULANCIERS:

A noter que les cours de premiers soins de l'Ambulance St-

Jean débiteront le 6 mars prochain. Ces cours se donnent chaque mardi, de 8 h. à 10 h., dans le gymnase de l'école.

#### A JOLIETTE:

Un groupe de paroissiens se sont rendus à Joliette, dimanche dernier, pour assister à l'intronisation de Mgr René Audet comme évêque de Joliette.

#### TRANSACTION:

M. Léo Charbonneau a acheté la propriété de M. Achille Pellerin occupée présentement par M. Gilles Légaré.

#### BAPTEME:

Le 25 février, Joseph, Fernand, Alain, enfant de M. et Mme Renald Lemarbré (Denise Demontigny) né à l'hôpital St-Eusèbe. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Lemarbré, oncle et tante. Félicitations.

#### PROMPT RETABLISSEMENT:

A Mlle Pierrette Laporte, ménagère au presbytère, hospitalisée à Notre-Dame de Montréal; à M. Albert Daviault, hospitalisé à Joliette; à M. Jean-Paul Mailhot, en convalescence chez lui après un séjour à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette.

#### FLORIDE:

M. et Mme Parfait St-André et leurs deux filles de retour d'un voyage en Floride. M. Paul Wolfe et son fils Pierre ont pris l'avion, le 19 février, pour un séjour d'une quinzaine en Floride.

## St-Ignace

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

#### RENTREE A LA MAISON DU PERE

Au couvent des Servantes du Saint Sacrement, à Québec, est décédée le 13 février Soeur Félicité Cournoyer à l'âge de 80 ans. Née à l'Île Saint-Ignace, elle était la soeur de M. Joseph Cournoyer et de Soeur Marie-Flore (Maria Cournoyer) des Soeurs de Sainte-Anne. La défunte s'était engagée dans sa congrégation en 1912 afin d'y adorer jour et nuit le Très Saint Sacrement. Toujours elle a été au rendez-vous et ce n'est qu'à la mi-décembre qu'elle dut s'en abstenir à cause de la maladie.

Il y a 56 ans, cette religieuse quittait sa famille pour entrer au Noviciat du Saint-Sacrement, à Chicoutimi. Comme le jeune homme riche dont parle l'Évangile, le Seigneur lui avait demandé à l'occasion d'une retraite fermée: "Félicité, veux-tu me suivre?" Et elle avait répondu oui au Seigneur. Elle avait tout quitté: parents, amis, jeunesse (elle avait 25 ans) et même les souvenirs de famille rappellent que le bon Père Placide, décédé l'an dernier, ne la détestait pas. Lui choisit de devenir prédicateur et elle, adoratrice. Tous les deux aujourd'hui sont en Paradis et prêts à aider ceux qui sont mal pris.

Jamais depuis 1912 elle ne revit le foyer paternel. En

1964, elle fêta son Jubilé d'or de profession religieuse et c'est le 13 février dernier que le Père demanda à sa fille de rentrer à la maison pour recevoir son héritage et partager avec ses parents un bonheur que nous pouvons difficilement nous représenter. Sa vie fut bien remplie. Elle assumait les postes de supérieure locale et provinciale. Trois fois, elle se rendit en France pour traiter des affaires de sa congrégation à la Maison-Mère.

A ses funérailles étaient présents beaucoup de neveux et de nièces venus de Saint-Ignace, Saint-Barthélemy, Sorel, Drummondville et Saint-Hyacinthe. Pour la première fois, la famille avait le privilège de pénétrer dans le cloître pour suivre la bien-aimée tante jusqu'à son dernier repos dans le cimetière de la communauté.

#### COMMISSIONS SCOLAIRES

Dimanche, le 18 février, au sous-sol de l'église, les commissaires des diverses commissions scolaires de l'Île St-Ignace ont tenu une importante réunion pour discuter de l'avenir des écoles de la Paroisse. Sensibles à leur mandat et à leurs responsabilités, les commissaires ont fait des échanges intéressants pour l'avenir de nos enfants.



## Fédération Jolietaine des Oeuvres de Charité 1968

### SECTEUR: ST-PIERRE-APOTRE



MME ROGER MAGNAN,  
présidente.



M. ROGER DUGAS,  
vice-président.



MME RENE LAROCHE,  
Trésorière.

MME ROGER MAGNAN, présidente des aides paroissiales de St-Pierre et bien connue pour son dévouement dans plusieurs oeuvres charitables.

M. ROGER DUGAS, employé à la Compagnie Abex Ltée, division Joliette Steel et organisateur adjoint dans le conseil souverain des Chevaliers de Champlain. Président Association Parents-Maitres de la paroisse, directeur à l'exécutif de la Société des Blés Mûrs.

MME RENE LAROCHE, secrétaire-trésorière des aides paroissiales de St-Pierre.

### SECTEUR: STE-THERESE



M. JEAN-PAUL JOLY,  
président.



M. ROGER ST-ARNAUD,  
vice-président.



M. GASTON JOLY,  
trésorier.

M. JEAN-PAUL JOLY, contremaître aux Industries Abex du Canada Ltée, ancien président de l'Association de parents au Séminaire de Joliette, ancien président des Loisirs de la paroisse. S'est occupé en plus de plusieurs oeuvres paroissiales et sociales.

M. ROGER ST-ARNAUD est directeur du personnel à la Scott Paper. Il est membre de plusieurs organisations professionnelles ou sociales et il participe depuis nombre d'années à leurs activités. M. GASTON JOLY, comptable au service de Julien Loiselle Inc., président de l'Association Parents-Maitres de la paroisse Ste-Thérèse, vice-président de l'Association Parents-Maitres du diocèse de Joliette, vice-président de la Société Canadienne du Cancer, section Joliette, ancien Gouverneur souverain adjoint des Chevaliers de Champlain et un des fondateurs du Club Optimiste de Joliette.

"DONNER, C'EST S'ENRICHIR"

Objectif total: \$55,000.00

## Satisfaction garantie

Vous aurez bon usage de l'ouïe qu'il vous reste  
APPAREILS AUDITIFS \$75.00 TOUS GENRES

Réparations — Accessoires — Batteries  
Pour toutes marques

Ecrivez ou téléphonez au

CENTRE AUDITIF C. CARON & FILS

37 nord, Place Bourget Joliette, P.Q., Tél. 754-4624

## St-Félix de Valois

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

### HEUREUSE CONVALESCENCE:

A M. Louis Rainville de la rue Ste-Marguerite, de la part de son épouse, ses enfants, parents et amis. M. Rainville a été hospitalisé durant un mois à Louiseville.

### PROMPT RETABLISSEMENT:

A Mme Yvon St-Georges hospitalisée à Joliette, de la part de son mari, ses deux petites filles Michelle et Chantal et tous ses parents et amis. Egalement à Mme Philippe-A. Brosseau qui a subi une intervention chirurgicale dans un hôpital de Montréal, ceci de la part de son mari, ses enfants, parents et amis.

### DECES DE MME JARRY:

A Montréal, le 19 février, à l'âge de 63 ans et 10 mois est décédée à l'hôpital Hotel-Dieu, à la suite d'une longue maladie Mme veuve Edouard Jarry, de St-Félix-de-Valois. Les funérailles ont eu lieu à Montréal, le jeudi avant-midi à 9 h., départ des salons Albert Bazinet, 1922 boul. Rosemont pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, boul. Rosemont. Inhumation au cimetière de St-Félix-de-Valois. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Paul-Edouard, M. et Mme Armand Desrochers (Aline), M. et Mme Raymond Tremblay (Marcelle) tous de Montréal, M. et Mme Emilien Renaud (Jeanne d'Arc) de St-Félix-de-Valois; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs cousins et cousines, neveux et nièces, ainsi que 10 petits-enfants. Nous prions M. et Mme Renaud de notre paroisse ainsi que toute la famille en deuil d'accepter nos plus sincères sympathies.

### DECES BELLEMARE:

A Ste-Elisabeth, le 18 février à l'âge de 74 ans est décédée Mme Oscar Bellemare, née Ida Morel. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 21 février à Ste-Elisabeth. La défunte était la mère de Mme Lucien Lambert de notre village. Mme Lambert a perdu son père le 5 décembre dernier. Nous prions M. et Mme Lucien Lambert, leurs enfants et toute la famille en deuil d'accepter nos sincères sympathies.

### FAITS DIVERS:

Bon voyage à M. et Mme Georges Pilote ainsi qu'à M. et Mme Georges-Etienne Dubeau qui se sont envolés pour Nassau la semaine dernière. Les chanceux.

M. et Mme Alexandre Généreux (Pitou) pour les intimes, sont revenus d'un séjour d'un mois en Floride. Ils étaient les hôtes de leur garçon et belle-fille qui demeurent à cet endroit. Le température est clémente là-bas paraît-il mais on est bien en "titi" lorsqu'on revient chez-nous qu'en dites-vous M. Généreux?

Mlle Claudette Côté fille de M. et Mme Jean-Paul Côté (Juliette Coutu) de Montréal autrefois de St-Félix a gagné le joli montant de \$780 au programme télévisé "A la seconde" de jeudi dernier. Félicitations Claudette de la part de ta grand-maman, tes tantes et tous les amis de St-Félix.

Il est vrai de dire qu'avec l'âge on perd un peu la mémoire et pour vous le prouver je vais vous dire qu'un individu du rang de la Rivière avait emmené sa femme au village et devait la ramener en revenant de son ouvrage. Horreur! imaginez-vous qu'il l'a oublié et c'est seulement lorsqu'il a été rendu près de sa demeure qu'il s'est aperçu de son erreur. Il en a été quitte pour retourner au village où sa tendre moitié l'attendait avec le sourire mais n'a pas manqué de lui

dire "tu vieillis mon homme".  
LA CATECHESE:

Jeudi soir dernier au-delà de 125 personnes assistèrent au 2e cours de catéchèse dont l'animateur était l'abbé Luc Marsolais de St-Jacques. Tout le monde se souvient de notre ancien vicaire l'abbé Gaston Marsolais, actuellement curé de Ste-Marcelline. Ce n'est pas lui bien sûr qui nous a donné le cours de jeudi mais son frère qui a vivement intéressé toute l'assistance. Le cours intitulé "Souffrance-mal" a été joliment épluché par l'animateur et je suis assuré que pas un seul n'a regretté sa veillée. Alors, pourquoi ne pas inviter un voisin, un ami à se joindre au groupe déjà pas mal imposant, il en manque encore pour atteindre notre objectif qui est de 200.

Voici pour ceux et celles qui ne suivent pas ces cours, un résumé bien incomplet: D'où vient le mal? Si nous enlevions des souffrances de l'humanité toutes celles qui sont directement la faute des hommes, il en resterait certes, mais peu. Nous accusons souvent Dieu pour éviter de nous accuser nous-mêmes. Egoïsme et insouciances des hommes; premières causes du mal. Dieu pourrait empêcher le mal pas les hommes: Alors on vivrait continuellement dans une économie de miracles, puis on ne pourrait jamais compter sur rien si les choses changeaient à volonté pour éviter de nous faire souffrir. Liberté de l'homme: Quant à l'Homme-Dieu lui a fait le cadeau le plus grand possible; la liberté. Cette liberté Dieu va la respecter jusqu'au bout. Dieu nous a voulu grands non pas tant par nos actions qui souvent sont limitées mais par la liberté que nous avons de les faire ou non. Dieu ne veut pas le mal mais il le permet. Il ne nous accable pas de la souffrance, il la partage.

L'animateur a été présenté par M. Luc St-Georges tandis que M. André Desroches avec des mots très appropriés, avait le très agréable plaisir de le remercier. Revenez nous voir M. l'abbé Marsolais car nous avons encore un tas de choses à vous demander. Le prochain cours sera donné par Mlle Angèle Patenaude.

### MEILLEURS VOEUX DE SUCCES:

A M. Jacques Boissé, gérant de la Banque Canadienne Nationale qui participera à une session d'études au Mont Tremblant Lodge, du 3 au 8 mars inclusivement. Ces sessions d'études et de discussions intensives font partie du programme de perfectionnement des cadres mis de l'avant par la Banque Canadienne Nationale. Elles sont sous la direction de M. Guy Archambault, professeur et directeur du Centre de perfectionnement en administration à l'école des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Une équipe de professeurs collabore avec M. Archambault.

### L'AFEAS:

Mercredi le 14 février c'était la soirée de l'AFEAS. Plusieurs dames et demoiselles se font un plaisir d'assister fidèlement à l'assemblée. D'abord, un mot de bienvenue de la part de la présidente Mme Jean-Louis Héту; ensuite rapport financier et compte-rendu de l'assemblée précédente. L'étude sociale se fit sous forme de forum. Mme Donatien Rainville responsable du comité d'éducation traita sur la valeur sociale et économique du travail féminin. Chaque dame émit son opinion et le tout se déroula dans l'humour et un échange d'idées très intéressant. Un prix fête a été gagné par Mme Liard. Le prix de présence a été attribué à Mlle Gabrielle Rainville. Félicitations aux gagnantes. Plusieurs dames ont apporté des échantillons de leur

travail: tricots de fantaisie, morceaux d'artisanat, etc. Le tout s'est terminé par un goûter préparé et servi par les membres. La prochaine assemblée aura lieu à une date indéterminée qui vous sera communiquée dans un futur courrier.

### DECES ASSELIN:

A St-Félix-de-Valois, le 20 février, à l'âge de 77 ans est décédé M. Wilfrid Asselin, célibataire, demeurant au rang St-Martin à St-Félix. Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 21 février, des salons Fernand Thériault (J.-A. Coutu Enr.) pour l'église paroissiale où le service fut célébré à 11 h. L'inhumation eut lieu au cimetière du même endroit. Direction funéraire: Fernand Thériault. Nos sympathies à la famille.

### BONNE FETE:

A Francine Guérard, fille de M. et Mme Rosaire Guérard, qui aura 12 ans le premier mars, de la part de papa et maman, sa soeur Huguette et son frère Daniel.

### LE CARNAVAL:

Le rallye d'autos-neige a été une des meilleures sinon la meilleure

attraction du carnaval. Pour le bénéfice de nos lecteurs nous donnerons ci-dessous le trajet que les participants devaient faire ainsi que les obstacles que ceux-ci avaient à surmonter. Il n'était nullement question d'arriver le premier mais de ramasser plutôt le plus grand nombre de points sur un total de 550. On verra que la course n'était pas facile.

Départ à 1 h. 30 de la salle paroissiale.

1. Passer entre les propriétés de la Fabrique. Descendre en bas de la passerelle. Remonter et passer en face d'une communauté religieuse et aller jusqu'au bout.

2. Tourner de manière à avoir la maison de Florian Roberge (Ti-Coeur) et Bibeau Frères dans le dos.

3. Conduire jusqu'au bout du chemin et prendre la clef des champs jusqu'à la "tank" de gas propane et prendre le numéro de série de la dite tank.

4. Faire demi-tour et revenir jusqu'à la deuxième maison à droite et demander au propriétaire de vous donner un quartier de

bois d'érable en lui promettant de lui rapporter dans 2 jours. Demander le nom du propriétaire et l'écrire sur votre feuille.

5. Continuer votre route, à la 3e intersection tourner à droite et passer devant la maison où il y a une enseigne "lainage". Descendre la côte, s'adresser à la deuxième maison de gauche et demander au propriétaire la permission d'aller voir la marque de son tracteur.

6. De là, revenir sur vos pas et passer tout droit jusqu'à un endroit où il y a deux lacs artificiels et donner la catégorie de poissons qu'il y a dans ces lacs.

7. Compter les bâtisses autour des lacs.

8. Compter les vitres du restaurant.

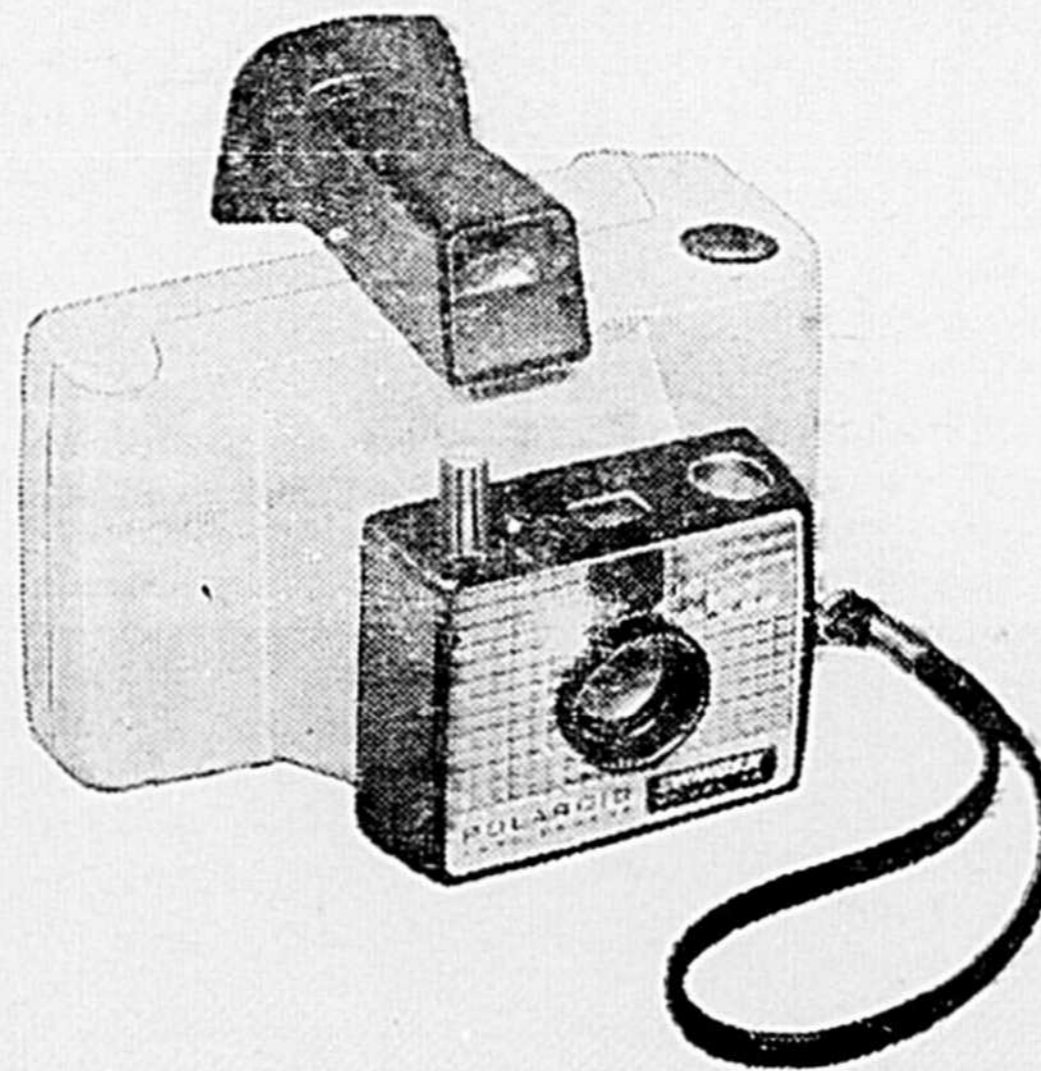
9. Revenir sur vos pas, tourner avant une bâtisse abandonnée, jusqu'à un endroit où reposent de vos amis ou parents et passer d'une manière respectueuse et continuer jusqu'au point de départ.

10. Combien de "stop" rouges sur parcours.

(A suivre à la page 12)

## Spécial de l'année bissextile

Voici le nouveau Swinger



L'INCROYABLE

APPAREIL PHOTO

POLAROID

Le Swinger donne de belles photos en blanc et noir de 2 1/2" x 3 1/4" en 10 secondes.

EN GRAND SPECIAL

## Démonstration vendredi soir

1er MARS DE 6 A 9 HEURES

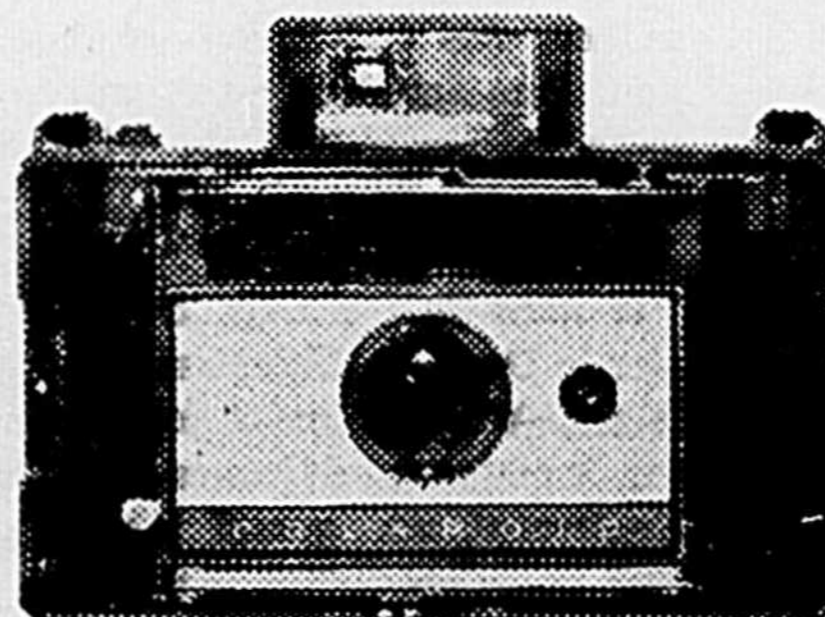
VENEZ RENCONTRER "MISS POLAROID"

FAITES-VOUS PHOTOGRAPHER

GRATUITEMENT.

(Portraits en couleur)

## Le premier appareil automatique



MODELE 210

Boîtier en plastique moulé avec précision. Viseur télémétrique fixe.

Calibreur d'images pour la mise au point. Objectif double.

37 1/2 onces (plus léger que plusieurs appareils 35 mm).

Spécial \$54.95

Studio HÉTU

"OU LA PHOTOGRAPHIE EST UNE SPECIALITE"

509, RUE NOTRE-DAME

753-5890

JOLIETTE

## St-Félix de Valois

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

(Suite de la page 11)

11. Se rapporter à la salle paroissiale pour donner votre feuille.

Comme on le verra, le trajet que devait faire les concurrents était assez ennuyeux mais il y en a trois tout de même qui ont réussi à ramasser les points suivants: René Rainville (fils à Ronald) 410 points, Paul Beaulieu (fils à Roméo) 360 points, et le troisième Michel Desrosiers (fils à Mme Rolland) 310 points. Les 3 premiers que je viens de mentionner se sont vus attribué chacun un trophée gracieuseté de Bell Gaz Ltée et Loisirs St-Félix Enr. Félicitations.

### UN JOYEUX EVENEMENT:

Jeudi soir dernier avait lieu la bénédiction de l'épicerie Roger Rainville située dans le haut du village. Cette maison d'affaires a été complètement renouée grâce aux mains de fée du propriétaire. Cette populaire épicerie qui est alimentée par Provisions St-Félix Ltée, maison de gros qui nous fait honneur, a profité du personnel de promotion de cette maison pour organiser un rendez-vous digne de mention. Parmi les invités au nombre d'une cinquantaine on remarquait l'abbé Sauvage, un touriste endurci depuis plusieurs années, qui a béni le magasin et a adressé quelques mots qui étaient tout à l'avantage des marchands de St-Félix dont les prix rivalisent avec avantage avec ceux de Montréal et d'ailleurs. M. Eugène Aubin maire du village et M. Clifford Heaton maire de la paroisse ont tour à tour félicité M. Rainville. Les deux maires étaient accompagnés de leur épouse.

M. Gérard Dufresne, président de Provision St-Félix Ltée tout en félicitant M. et Mme Rainville a fait ressortir les avantages qu'il y a de faire partie des groupements d'épiciers "Idéal" et "Eco". Mme Dufresne accompagnait son mari. Le propriétaire de l'épicerie a eu de charmantes paroles de délicatesse envers son épouse qui est sans contredit

l'âme dirigeante de l'entreprise. Il a remercié son personnel pour sa coopération, ainsi que le personnel de promotion de Provisions St-Félix Ltée pour leur concours dans l'organisation de cette fête. Il n'oublia pas bien entendu de remercier sa nombreuse clientèle pour son encouragement. L'animateur de cette belle cérémonie était nul autre que M. Lévesque, représentant de la Cie Christie. Inutile d'insister sur ses talents.

Un délicieux goûter arrosé de bonnes liqueurs Kiri et de certains autres toniques dont le nom m'échappe a été servi aux invités à l'issue de la soirée. Après avoir dégusté nombre de mets excellents, plusieurs ont fait valoir leur talent de chanteur et de conteur d'histoires. Les activités continuèrent dans l'épicerie, vendredi et samedi avec des ventes à rabais, tirage de paniers de provisions à toutes les heures, parade de Miss Gold Star personifiée par Mlle Landreville, par les rues du village, etc. Félicitations à M. et Mme Rainville et bon succès.

### DE RETOUR:

Le docteur Paul-Emile Hénault, son épouse, M. Albéric Hénault, Mlle Laurette Hénault sont revenus d'un beau voyage de 15 jours à Miami Beach et Cypress Garden.

### LA SALLE PAROISSIALE:

Tous ceux qui pourraient donner un coup de main aux réparations de la salle paroissiale sont invités à se rendre à cet endroit tous les soirs de la semaine: on vous donnera de l'ouvrage.

### BAPTEME BRUNEAU:

Le 13 février a été baptisé Marie, Bernadette, Martine, née le 11, enfant de M. et Mme André Bruneau (Jocelyne Corriveau). Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Bruneau (Bernadette Préville) grands-parents de l'enfant. Félicitations.

### LIGUE DE QUILLES:

Lundi, le 19 février

Les Castors défont les Ours par le pointage de 3 à 1. Les Corbeaux défont les Tigres par le pointage de 3 à 1. Plus haut simple, André Geoffroy 185. Plus haut triple, André Geoffroy 442. De la saison, Joseph Lajeunesse 224, René Boileau 534.

Classement Quilles Pts

Les Castors 38,542 63  
Les Corbeaux 34,703 43  
Les Tigres 31,753 35  
Les Ours 31,651 25

Mardi, le 20 février

Les Etoiles défont les 6 Pluches par le pointage de 3 à 1. Les Mini-Joueurs défont les Apprentis par le pointage de 3 à 1. Plus haut simple, Solange Gareau 170, Henri Ricard 163. Plus haut triple, Fleurette Marion 412, Henri Ricard 418. De la saison, Monique Deschênes 192, René Boileau 217, Denise Boisclair 480, René Boileau 507.

Classement Quilles Pts  
Les Etoiles 42,759 50  
Les 6 Pluches 38,424 43  
Les Apprentis 35,498 38  
Les Mini-Joueurs 34,554 37

Mercredi, le 21 février

Les Lavoies défont les Vaillants par le pointage de 4 à 0. Jacques le pointage de 3 à 1 Plus haut simple, Monique Deschênes 148, et Pelland défont les Aigles par Henri Ricard 168. Plus haut triple, Monique Deschênes 374, Henri Ricard 427. De la saison, Monique Deschênes 198, René Boileau 217, Monique Deschênes 491, René Boileau 507.

Classement Quilles Pts  
Jacques et Pelland 42,557 57  
Les Lavoies 42,525 54  
Les Aigles 36,664 35  
Les Vaillants 36,672 32

### BAPTEME DUCHARME:

Le 24 février a été baptisé, Joseph, Alain, René, Albert, né le 14 février, enfant de M. et Mme Yvon Ducharme (Lucie Champagne). Parrain et marraine: M. et Mme Albert Ducharme (Thérèse Bélanger) oncle et tante. Nos félicitations!

## St-Paul

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

### BAPTEMES

BEAULIEU: Le 11 février, Marie, Jeannine, Suzanne née le 4 février, enfant de M. et Mme André Beaulieu (Monique Picard). Parrain et marraine: M. et Mme Henri Roy, oncle (Jeannine Picard), tante.

GOYET: Le 11 février, Joseph, Pierre, Gilles, Stéphane né le 1er février, enfant de M. et Mme Pierre Goyet (Claudette Perreault). Parrain et marraine: M. et Mme Gilles Beaulieu (Louise Goyet) de Joliette.

Félicitations!

### CHRONIQUE

## Domrémiennne

de Ville St-Gabriel

### ROGER RICHARD PARMi NOUS

Jeudi le 29 février prochain se tiendra à l'Accueil Domrémy de Ville St-Gabriel une autre soirée d'information populaire. A cette soirée nous aurons l'avantage d'avoir comme conférencier M. Roger Richard, de l'OPTAT; M. Richard remplit le rôle de chef de section des unités de réadaptation. Une invitation est lancée à toute la population de Ville St-Gabriel et des environs.

Il nous fait plaisir de remercier le Dr J.-P. Chiasson qui était le conférencier invité lors de notre troisième déjeuner-causerie. Egalement un grand merci de leur présence toutes les filles d'Isabelle et autres.

L'équipe d'information de l'Accueil Domrémy de Ville de St-Gabriel sera à St-Norbert, dimanche le 3 mars prochain à 8 h. 30 p.m. à la salle de l'école.

Jeudi dernier le 22 février M. Paul Perras, vétérinaire de notre région était le conférencier à notre accueil. Après nous avoir fait voir un film, il soulignait l'import-

tance de nos animaux. Au cours de sa conférence, il nous disait que de nos jours nous comptons qu'un vétérinaire pour 30 milles animaux. Un sincère remerciement à M. Perras pour sa conférence qui fut des plus intéressantes.

Félicitations à M. Raymond Mondor qui fut l'heureux gagnant d'une somme de \$102. dans le cadre du tirage moitié-moitié.

A toute la population de St-Charles-de-Mandeville nos plus sincères remerciements du chaleureux accueil qui ont fait à l'équipe d'information de l'Accueil Domrémy de Ville St-Gabriel le 18 février dernier.

Faut pas passer sous silence le comité des loisirs qui s'occupe de la préparation des déjeuner-causerie. Un sincère remerciement à ce comité.

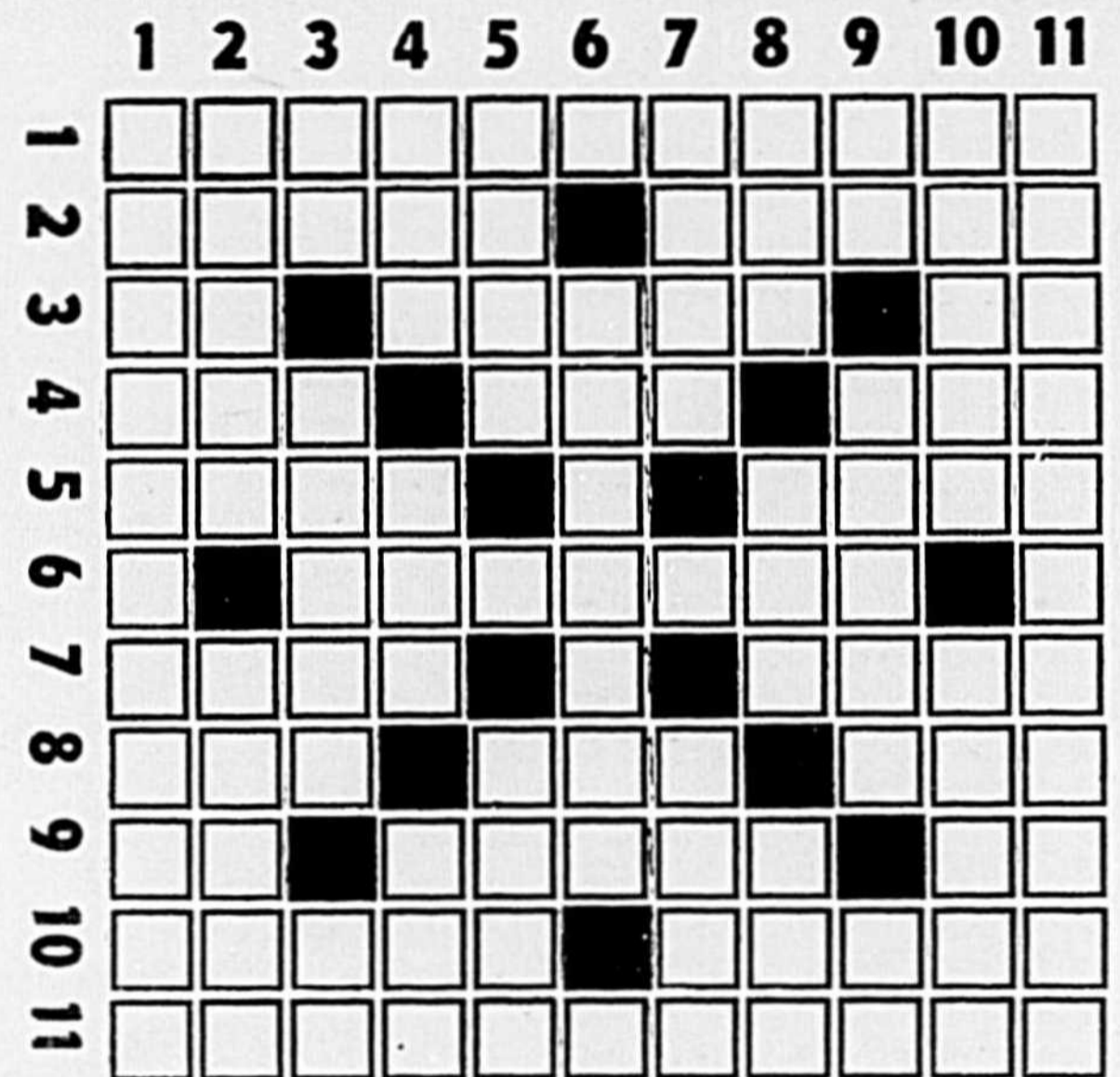
Henri Lafontaine, publiciste

## Encouragez

nos

## annonceurs

## Mots croisés de l'Action populaire



### HORIZONTALEMENT

- 1—Se dit d'un engin muni d'un dispositif qui en retarde l'explosion.
- 2—Objet abandonné en mer. — Réduire en poudre par des coups successifs.
- 3—Article contracté. — Etonné. — Négation.
- 4—Légumineuse. — Indivisible. — Années.
- 5—Récipient cylindrique. — Opinion, sentiment.
- 6—Effet du feu sur la peau.
- 7—Prénom masculin. — Préfixe.
- 8—Propre et clair. — Interjection. — Semblable.
- 9—Six cents. — Parties inférieures des corps. — Double.
- 10—Fis mourir par le supplice de la roue. — Double pli.
- 11—Mettre un licou.

### VERTICALEMENT

- 1—Porter de nouveau en bas.
- 2—Rend plus pur. — Ce que le maître donne à apprendre.
- 3—Possessif. — Chaussure de bois. — Symbole chimique du cuivre (inv.).
- 4—Grain de chapelet. — Un des cantons suisses. — Interjection.
- 5—Qui a satisfait sa faim. — Femelle du lièvre.
- 6—Pièce de fer scellée dans l'oeillard de la meule courante d'un moulin à farine.
- 7—Rivière de France. — Celle qui a eu un ou plusieurs enfants.
- 8—Partie intérieure du pain. — Gros perroquet. — Manche au tennis.
- 9—Pronom espagnol. — Temps fixé par l'Eglise avant la fête de Noël. — Pierrette Rochon.
- 10—Non, non pas. — Pareille.
- 11—Epruver une agitation vive et passagère.

Les Editions SERGE

### Solution du problème de la semaine dernière

#### HORIZONTALEMENT

- 1—RAPER ANTRE
- 2—PREMIERES
- 3—PP EPILE CT
- 4—IRA OLE ARE
- 5—NEROLI OIES
- 6—VERITABLE
- 7—SENT ANIERS
- 8—UNE LIV EAU
- 9—EU SIRES II
- 10—REMENERAI
- 11—ASILE SINGE

#### VERTICALEMENT

- 1—RAPIN SUERA
- 2—PREVENUES
- 3—PP ARENE MI
- 4—ERE ORT SEL
- 5—REPOLI LIRE
- 6—MILITAIRE
- 7—AILE ANVERS
- 8—NEE OBI SAI
- 9—TR AILEE IN
- 10—REMERERAI
- 11—ESTES SUITE

## OFFRE D'EMPLOI

### Comptable Chef de bureau

#### ENDROIT:

St-Jacques (Montcalm), P.Q.

#### FONCTION:

Participer à la tenue de livres et la compléter, dresser les états financiers périodiques. Organiser et surveiller le travail général du bureau. Collaborer avec le gérant général et les contre-maîtres dans le domaine administratifs. Rédiger les procès-verbaux des assemblées et s'occuper, progressivement, de la correspondance de routine.

#### QUALIFICATIONS:

AGE — 25 à 35 ans.  
Bonne santé; énergique; ambitieux et appliqué au travail; de préférence bilingue.  
Instruction — Douzième (12e) année ou plus, spécialisation en comptabilité.  
Au moins 2 ans d'expérience connexe.

#### SALAIRE:

A DISCUTER.

Adresser votre "curriculum vitae" accompagné d'une lettre pertinente à:

Casier Postal 240, St-Jacques

Cté de Montcalm, P. Q.

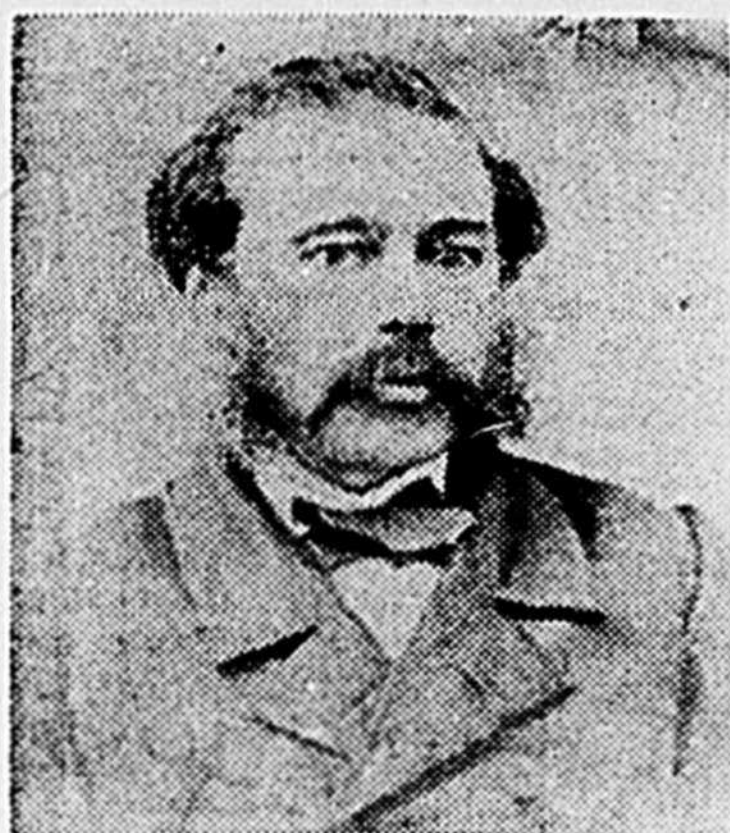
Les trois rencontres de Dieu et de l'homme:  
la raison, la foi et la vision

## Ne pas confondre

### Retraite sur la FOI

### à la Cathédrale

### du 3 au 7 mars



## Jean-Antoine Leprohon

FONDATEUR  
DE LA PAROISSE DE  
Ste-Emélie-de-l'Energie

— SUITE —

### SES ORIGINES

Jean-Antoine Leprohon appartenait à une grande et belle famille de l'époque. Fils de Sieur Léon-Bernard Leprohon et de Dame Louise-Catherine Faribault, notre héros naquit à Montréal le 11 août 1828 et fut baptisé le lendemain à l'église Notre-Dame, ayant pour parrain Jean Crébassa et marraine Léocadie Leprohon, sa tante.

NOTE: le Dict. du P. LeJeune donne: "de Beaufort dit Leprohon".

### QUELQUES NOTES GENEALOGIQUES

L'Ancêtre de la famille Leprohon, Jean-Philippe Lepron, naquit le 8 mars 1731 et fut baptisé le lendemain en l'église St-François, Havre de Grâce (Le Havre) Normandie, en France; il était fils de Philippe Lepron et de Catherine Mourcher.

### PREMIERE GENERATION AU CANADA

Jean-Philippe Lepron, né en France le 8 mars 1731 "fils de feu Philippe Lepron et de feu Catherine Mourcher", épouse en l'église Notre-Dame de Montréal Agathe Contant, veuve de Paul Delorme, le 7 janvier 1760. Il est décédé le 20 février 1771 âgé de 40 ans; son épouse est décédée le 13 octobre 1777, âgée de 49 ans, inhumée le lendemain près de son époux sous la chapelle Ste-Anne, à Montréal.

### DEUXIEME GENERATION

Jean-Philippe naquit à Montréal le 20 janvier 1765 et fut baptisé le même jour à l'église Notre-Dame, où il épousa, le 12 septembre 1785, Marie-Marguerite Parent, fille de feu Jean-Baptiste Parent et de feu Marie-Madeleine Ceré. Il est décédé, âgé de 66 ans et 5 mois, à Côteau-du-Lac, P.Q., le 27 juin 1831 et fut inhumé au cimetière Notre-Dame de Montréal le 30 juin. Son épouse est décédée le 26 décembre 1796 et fut inhumée au cimetière de la paroisse Notre-Dame de Montréal.

En 2e mariage, Jean-Philippe avait épousé Marie-Louise Campeau en l'église Notre-Dame le 14 janvier 1798. Décédée le 23 août 1810, elle fut inhumée au cimetière Notre-Dame, Montréal.

En 3e mariage, il épousa Marie-Joseph Boucher de Niverville en l'église de Chambly (St-Joseph) le 19 janvier 1812. Décédée le 8 juin 1857, elle fut

inhumée au cimetière de la paroisse St-Jean-Baptiste de Nicolet.

### TROISIEME GENERATION

Léon-Bernard Leprohon, fils de Jean-Philippe Leprohon et de Marie-Marguerite Parent, naquit à Montréal le 30 novembre 1792 et fut baptisé le lendemain en l'église Notre-Dame de Montréal, où il est décédé le 13 décembre 1862, âgé de 70 ans et 13 jours; inhumation au cimetière paroissial de Notre-Dame (Côte-des-Neiges) le 16 du même mois.

Son mariage: il épouse à Notre-Dame (Basilique) de Québec, le 3 octobre 1814, Demoiselle Catherine Faribault (cousine germaine de l'honorable Barthélemy Joliette), fille de Barthélemy Faribault, notaire, et de Marie Anderson; elle est décédée le 28 janvier 1857, inhumée le 2 février au cimetière Notre-Dame, alors au Carré Dominion; réinhumée au cimetière de la Côte-des-Neiges (Lot No 126, section F, où un monument perpétue la mémoire de tous les membres défunts de la Famille de Léon-Bernard Leprohon).

### QUATRIEME GENERATION

Jean-Antoine Leprohon, fondateur de la paroisse Ste-Emélie-de-L'Energie, épouse Demoiselle Marie-Charlotte-Emélie Bolduc le 2 février 1863 à Joliette.

Il semble bien que quelques notes sur la famille Faribault seraient de nature à mieux faire connaître la famille de Jean-Antoine Leprohon.

### PREMIERE GENERATION AU CANADA

L'Ancêtre Barthélemy Faribault naquit à Montbizot, près du Mans, en 1713, fils de Bernard Faribault, huissier royal, et de Madeleine Hamon. Il fut notaire à Paris, secrétaire de l'armée, puis notaire au Canada où il vint en 1752 comme secrétaire de l'armée. A St-François-du-Lac le 3 septembre 1761, il épouse Catherine-Amable Véronneau. En 1763 il s'établit à Berthier-en-Haut (aujourd'hui Berthierville) comme notaire, où il décède le 20 juin 1801. Son épouse décède 10 jours après, soit le 30 juin suivant. De ce mariage naquirent dix enfants.

### DEUXIEME GENERATION

Barthélemy Faribault, fils du précédent, né à St-François-du-Lac le 3 août 1762. D'abord commerçant, notaire à Québec et à Marieville. Décédé à Montréal le 18 juillet 1829. Il avait

épousé en 1788 Marie-Reine Anderson, fille de Francis Anderson, soldat écossais, et de Mary Armury.

NOTE: Marie-Catherine, fille de Barthélemy Faribault, notaire, et de Catherine-Amable Véronneau, née à Berthier le 9 août 1764, mariée à Antoine Joliette, notaire, le 28 mai 1785, était la mère de l'honorable Barthélemy Joliette.

### TROISIEME GENERATION

Catherine-Louise Faribault, fille du précédent, naquit le 19 mars 1796 et épousa Léon-Bernard Leprohon, capitaine au 1er bataillon, en 1814. Ils sont les père et mère de M. Jean-Antoine Leprohon, fondateur de la paroisse Ste-Emélie-de-L'Energie.

NOTE: Caroline Leprohon, fille de Léon-Bernard Leprohon, épousait le Dr Charles-Tancrède Faribault, médecin à l'Assomption (fils d'un cousin de sa mère). Un de leurs fils, Georges-Bernard Faribault, né en 1866, devenu médecin, épousa en 1892 Demoiselle Alice Beauré, fille du Dr Amable Beauré, de Ste-Elisabeth; leur fils Jules-Hector fut étudiant au Séminaire de Joliette et devint médecin.

Ajoutons que Jean-Antoine Leprohon avait un frère du nom de Bernard-Henri Leprohon, médecin, qui, né à Montréal le 16 juillet 1816, fit une partie de ses études au collège de Montréal de 1828 à 1831 et ses études médicales à Albany et à Londres. Il épouse, à St-Paul, demoiselle Suzanne-Caroline Leodel, fille du Dr Peter Leodel et de Antoinette de Lanau dière, soeur de Dame Barthélemy Joliette, c'était le 25 novembre 1840. Il pratiqua la médecine à Montréal, mais surtout à Joliette de 1840 à 1858, fut shérif du district de Joliette du 8 mars 1858 à sa mort, survenue le 23 avril 1883. Il était aussi lieutenant-colonel de la milice sédentaire. Le Dr Bernard-Henri Leprohon fut le donateur d'une partie des terrains de la fabrique de Ste-Emélie-de-L'Energie. Il était le grand-père du R. Père Hector Leprohon, c.s.v. et de Mme Emile Provost, de Joliette.

— A SUIVRE —

# Au Séminaire

## Jeudi, le 22 février HOMMAGES DU CLERGE A MGR AUDET

Plusieurs prêtres séculiers et réguliers du Séminaire se sont rendus, aujourd'hui, au restaurant Kambo, rencontrer le nouvel Evêque de Joliette, Mgr René Audet. A l'occasion du dîner, Mgr Omer Valois, doyen du Chapitre, présenta les hommages du clergé. Un forum suivit le repas. Des réflexions en comités ont été communiquées sur la pastorale de la pénitence et du carême.

## Dimanche, le 25 février RECEPTION DANS LE HALL D'ENTREE

Cet après-midi, à la suite de la cérémonie liturgique à la cathédrale présidée par Son Exc. Mgr Emanuele Clarizio, délégué apostolique du Canada, le nouvel évêque reçoit les salutations des diocésains dans le hall d'entrée du Séminaire. De 4 h. 30 à 6 h. des centaines de personnes ont pris part à cette réception, parmi lesquels on remarqua plusieurs anciens du Séminaire.

## Ouverture, le 20 février LE CARNAVAL DES ETUDIANTS

Cet après-midi, le carnaval des étudiants débute par une parade dans les rues de la Cité. Un froid vif empêche un grand nombre de spectateurs d'être présents. Le traditionnel "souper canadien", à la cafétaria permet aux convives de rencontrer deux artistes populaires de la télévision: Gilles Latulippe et Oncle Pierre.

La soirée du couronnement et la remise des "prises" se termine au son de l'orchestre. Le 118e cours se mérite le premier prix, lors du dévoilement des "prises", avec le fauteuil du maire de Joliette. Les petites "souris blanches" comptent parmi les meilleurs "tours", puisqu'elles réussissent à créer un certain émoi chez nos "filles". Pourtant ce sont de petites créatures inoffensives!

L'enlèvement des 60 vadrouilles et balais de l'aile Beaudry se classe parmi les "prises" les plus originales.

## HENRIETTE DESROSIERS, REINE DU CARNAVAL

Quatre candidates étaient en lice pour le titre de Reine du carnaval. Ce sont: Nicole Paré, de 4e collégiale; Michelle Lacombe, 3e collégiale; Henriette Desrosiers, 2e collégiale, et France Venne, de 1ère collégiale. Le sort

a désigné Henriette Desrosiers.

La soirée fut intéressante. Au début l'orchestre du Séminaire composé de: Luc Arsenault, Mario Forget, Bruno Pelland, Michel Caron et Claude Magny, exécute plusieurs pièces de leur répertoire.

Jean et Steve, chansonniers invités, et Laurent Marchand, du Séminaire, interprétèrent plusieurs chansons. Stéphane Venne, de Montréal, fait également sa part comme chansonnier invité.

Bernard Rivest et Michel Pouliot ont agi comme maître de cérémonie.

Mercredi, le 21 février

## RALLYE AUTOMOBILE

Un rallye automobile, réservé aux élèves du Séminaire, permet à 18 concurrent de participer à cet événement sportif.

## ROGER DION ET LA SOIREE AU GYMNASE

La deuxième journée du carnaval donne aux élèves l'occasion de voir Roger Dion, champion canadien et athlète de l'année en 1968 dans le domaine de la gymnastique.

M. Dion a participé à plusieurs compétitions internationales. D'autres démonstrations ont été données par des experts en "judo offensif".

Le Concordia, champion de l'est du Canada, au volley-ball, a subi la défaite de l'équipe de la Palestre Nationale, champion senior de la province de Québec.

La soirée se termina, dans le hall d'entrée, par un spectacle de jazz organisé par Pierre Laporte et son ensemble.

Jeudi, le 22 février

Cet après-midi, après les cours, une course de ski-doo se déroule sur la rivière. Le veillée se passe à l'aréna où a lieu diverses courses, partie de ballon-balai pour filles, match sur roulettes... souque à la corde, etc...

Enfin, dans une partie de hockey le Collège de L'Assomption prend une douce revanche en triomphant des Pistolets au compte de 6 à 5.

Vendredi, le 23 février

Le carnaval se termine par le "bal masqué", dans le hall d'entrée du Séminaire. Un orchestre, constitué d'élèves du collège, assume les frais de la musique. Au cours de la soirée, des concours de danse ont lieu et un prix est attribué au meilleur costume.

Les organisateurs du festival et tous ceux qui se sont dévoués ont

(A suivre à la page 15)

# Je l'ai

# VU

# dans

L'Action  
POPULAIRE

## Bureau à louer

Entièrement climatisé et ventilé, plafond lumineux, garage chauffé.

S'adresser à

**ALAIN BARRETTE**

**375, Manseau, Joliette**

**Tél. 753-7554**

## UN PLACEMENT DE

**\$1,000.00 en 1967**

## VOUS RAPORTE

**\$1,782.30 en 1977**

Peut-être aussi obtenu en tranches de \$100.00

A LA

**Caisse d'Etablissement  
de Joliette**

**110 Beaudry nord  
Tél. 756-8191**

MATELAS - SOMMIERS - LITS CONTINENTAUX

VOYER

**LE ROI DU REPOS**

AU  
SOUS-SOL

CENTRE ELECTRONIQUE  
RAYMOND & DE SERRES

854, PAPINEAU — TEL. 756-4364 — JOLIETTE

# PETITES ANNONCES

## A vendre

### A VENDRE

4 logis rue Papineau rap. 2,000 pour seulement 16,500.  
2 logis rue Ste-Angélique rap. 1,000. pour 6.500.  
3 logis rue St-Antoine terrain 100 x 200 9,000.  
3 logis rue Précieux-Sang bonne maison 12,000.  
2 logis coin rue rap. 1,000. pour 6,500. 1,500. comptant.  
4 logis centre Joliette pour professionnels.  
2 logis boul. Manseau briques chauffage 18,000.  
3 logis rue Ladouceur bonne maison briques cave finie 22,000. Grande maison seule 12 app. grand terrain commercial  
2 logis avec très grand terrain 45 arbustes aubaine.  
3 logis rue St-Louis en plein centre commercial r. 2,000., 17,000.  
6 logis tout neuf très chic, placement.

1 bungalow avec piscine 10 app. le tout 15,000., L'Epiphanie.

### COMMERCE

Restaurant Snack tout neuf arrière G. Savignac.  
Bowling 4 allées échange pour maison aubaine.  
Garage service 30 autobus chuck muffler lavage intéressant. Magasin Gem. Très chic tout neuf bon commerce campagne.  
Hôtel à St-Gabriel échange pour terre ou autre.  
2 magasins avec logis en haut libre dans le centre de Joliette.  
Restaurant coin de rue à Joliette avec logis 6,000.  
Garage Débossage échangerait pour petit commerce.  
3 magasins libres sur la place du marché à vendre.  
Restaurant salle à manger avec 3 logis bon chiffre d'affaires.  
Entrepot avec logis en haut peu recevoir 4 camions.  
Restaurant rue Notre-Dame le tout avec bâtisse 13,000.  
Magasin de fer à St-Jérôme échange à Joliette.  
Château avec 100 arpents de terre échange possible re. Joliette.  
Auberge avec licence possible 14 lits plage etc., aubaine.  
Terre 22 arpents avec bonne maison près de Joliette 7,000.  
Terre 50 arpents à St-Cuthbert bonne maison 5,000.

**Roland MALO,**  
agent d'immeubles  
338 De Lanaudière  
753-7129

**COMMERCE à vendre: cause de santé, Pauzé et Forget, épicerie licenciée, viandes de toutes sortes. S'adresser à 181 Ste-Anne, Joliette, tél. 753-7584 — J.N.O.**

**MEUBLES SECOND — Télévision \$30 et plus — Matelas à ressorts \$5 et plus — Bureaux \$5 et plus — Réfrigérateurs, poêles gas et huile, comme neufs — Meubles neufs 30% de réduction — Repris de finance — 24 mois pour payer — Télévision en couleur, généreuse allocation pour vieux téléviseur. Chez Gaston Daher Meubles TV, 112 sud, St-Charles-Borromée, près Notre-Dame, tél. 753-5841 — J.N.O.**

**MAISON à vendre ou à louer 3 logements de 3 appartements plus chambre de bain, rue Robillard, no 351-353, Ste-Emélie-de-l'Energie. S'adresser à téléphone 886-2126 — 20332-6-3.**

## A vendre

**ROBE DE MARIEE en poul de soie; grandeur 12 ans avec traine, diadème et voile. S'adresser à tél. 756-4048 — X.**

**TERRE à vendre, 80 arpents, cultivable en entier, bâtisse en très bon ordre environ ¼ mille du village de St-Cuthbert. S'adresser à tél. 836-3259 ou 836-3966 — 2345-28-2.**

**A ST-LIGUORI, une maison 6 pièces, salle de bain, 220, et grand jardin. S'adresser à M. Andréas Lépine, 261 St-Jacques, St-Jacques, tél. 839-2667 — 2354-28-2.**

**TERRE à vendre à St-Cuthbert, 80 arpents cultivables, bonnes bâtisses, électricité 220 — Sucrerie tout équipée, 2,000 coulisses. S'adresser à Anselme Roberge St-Cuthbert, tél. 885-3307 — 20316-13-3**

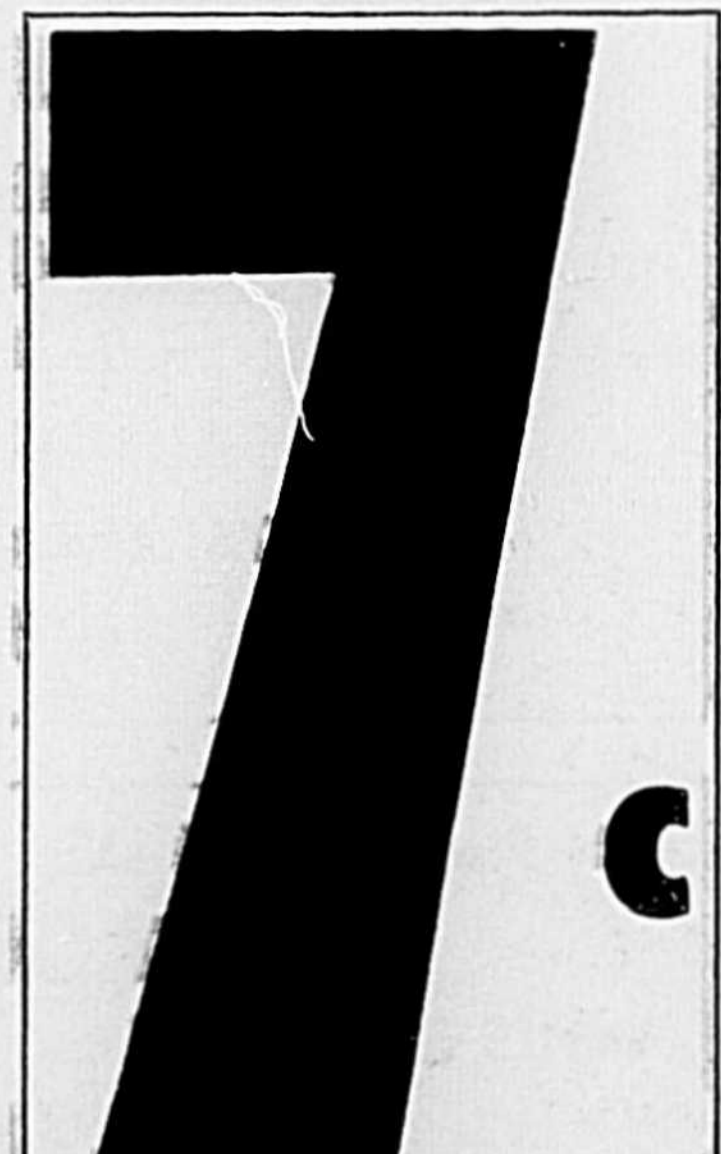
**COFFRE-FORT à vendre: coffret de sûreté avec serrure chronométrique, hauteur 6' largeur 3'. S'adresser à la Caisse populaire de St-Roch, tél. 832-3155 — 20314-20-3.**

**FRIGIDAIRE à lait — 8 bidons. S'adresser à Jean Dupuis, St-Jacques, 156 Grand Rang, tél. 839-2734 — 2373-6-3.**

**MASCOUCHE: maison à vendre. Maison à 2 logis (dont un logis est libre). S'adresser à M. Freddy Marion, 179 boul. St-Henri, Mascouche, tél. 474-2282 ou 474-2529 — 2368-13-3.**

**1,100 CHAUDIERES ALUMINIUM de 1½ gallon. S'adresser à 341 rang Kildare, St-Ambroise, tél. 756-2697 — 2367.**

**INSTALLATION de porcherie comprenant enclos de compagnie marque Jutras et abreuvoirs de porcs marque Jutras, 1 an d'usage aussi un épandeur à purin, 800 gallons Beauty neuf ainsi qu'un souffleur à neige 3 points en très bonne condition. Foin et paille à vendre. S'adresser à M. André Amireault, 1229 L'Epiphanie, tél. 832-2780 — 2359-3-4.**



LA TUILLE

CHEZ

**G. DION**

119 n., Bourget  
Joliette

(voisin du Palais de Justice)

FERME A MIDI  
LE SAMEDI

## A vendre

**2 BUNGALOWS Neufs, système chauffage central, 5 pièces, frais peinturé, près à habiter, \$1,000. S'adresser à M. Emilien Riopel, 25 du Couvent, L'Epiphanie, tél. 832-2462 — 2322-28-2.**

**ERABLIERE 1,200 coulisses avec chaudières en aluminium et évaporateur. S'adresser à Edmond Bélanger, St-Roch, tél. 832-2027 — 2341-28-2.**

**CULTIVATEUR hydraulique — herse à disques hydraulique — arrosoir à patates à prise de pouvoir de tracteur — arrache-patates International à prise de pouvoir — planteur à patates un rang — houx à patates — rateaux de côté — faucheuse — grosse semeuse à graines de jardinage de toute sorte. S'adresser à M. Sylvio Dufour, St-Esprit, cté Montcalm, route 18 tél. 839-2383 — 2365-13-3.**

**ST-GERARD-MAGELLA (Vaucluse: A vendre, bungalow moderne, 6 pièces, fenêtres panoramiques, chauffage central, garage attenant, terrain 265 x 135 à proximité du village. Cause: décès. S'adresser à tél. Montréal 384-0078 — 2364-6-3.**

**A ST-ALEXIS chez Eugène Gagnon vente de toute la marchandise à partir du 1er mars, tout sera vendu à prix très bas. Rainettes pour hommes avec clips ou strap, chaussure d'ouvrage, salopette, chemise, veste de laine, combinaison ouaté ou 71, lingerie variété de toutes sortes, vitre, clou, cheville, peinture, vis, vaisselle, enfin toute une déduction de 10, 15 ou 20% suivant la marchandise. Vu notre vieillesse le magasin sera à vendre à prix raisonnable ou à louer. Très bonne place d'affaires pour celui qui s'en occupera. Mme Eugène Gagnon, St-Alexis — 2357.**

**FOIN à vendre — beau trèfle et beau mil. S'adresser à Mme Albini Thibodeau, 900 Ruisseau des Anges, St-Roch, 832-2651 — 2361-6-3.**

**ABERDUM ANGUS: Taureaux de 3 ans pur-sang enregistré primable — Taureau de 1 ans Aberdum Angus, 2e sang — Taureaux de 1 an Ayrshire, 2e sang de haute qualité — Lignée excellente de mère donnant jusqu'à douze milles livres de lait. — Aussi 2 poneys à vendre — Aussi bois de foyer 12, 16, 24 po. bien sec. S'adresser à M. Marcel Martel, Ste-Mélanie, cté Joliette, tél. 889-2163 — 2360-6-3.**

## Animaux à vendre

**VACHES A LAIT, pure sang ou croisées, fraîches vélées ou devant véler sous peu provenant d'un des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à Philippe Oumet, 3805, Côte Terrebonne, Terrebonne, tél. 666-8181 — J.N.O.**

**UN BOEUF Holstein d'un an et demi. S'adresser à M. Roger Bleau, 189 rang Rivière Nord, St-Esprit de Montcalm, tél. 839-2351 — 2372.**

**UNE VACHE à lait Holstein vélant en mars et aussi piquets de cèdre de 6 pieds. S'adresser à M. Réal Duquette, Sault St-Lin, tél. 223-5841 — 2370-13-3.**

## Animaux à vendre

**UN CHEVAL rouge de 5 ans, pesant 1,500 livres — Une herse à dents de 12 pi. S'adresser à Emilien Forest, St-Alexis, tél. 839-3024 — 2363-6-3.**

## On demande

**MESDAMES, avez-vous besoin d'argent? Représentez Avon dans votre voisinage à des heures qui vous conviennent. Ecrivez à Mme Jeannine Foisy, gérante "Avon", C.P. 392, Station Youville, Montréal — 20118-28-2.**

## On demande

**JE SERAIS ACHETEUR d'un métier à tisser de catalogue de lit. S'adresser à téléphone 756-1925 — XP.**

**LA COMPAGNIE WATKINS vous offre l'opportunité d'avoir votre commerce avec un revenu assuré de \$100. par semaine. Pour vous qualifier à cet emploi. Vous devez être marié, avoir entre 25 et 45 ans, posséder une auto ou un petit camion. Pour plus amples détails. Ecrire à M. Ed. Lagacé, 10951 boul. Parkway, Montréal, P.Q. — J.N.O.**



M. REAL MALO

## AUTOMOBILISTES

### A VENDRE

**Garantie 100%**

AVANT D'ACHETER OU ECHANGER VOTRE AUTOMOBILE

VOYEZ

**RÉAL MALO**

Un homme honnête en qui vous pouvez avoir confiance vous conseillera

**NOUS AVONS UN TRES BEAU CHOIX D'AUTOMOBILES A VOUS OFFRIR. EN VOICI QUELQUES EXEMPLES:**

**1965 PONTIAC CONVERTIBLE V-8, servo-freins et direction, radio, très propre, en bon ordre.**  
**1965 CHRYSLER WINDSOR Sport, H.T., 2 portes, toit vinyl, servi-freins et direction. Bas millage, très propre.**  
**1965 CHEVROLET BEL-AIR, V-8, couleur noir, intérieur rouge, 4 portes, en bonne condition.**  
**1966 RENAULT R 8, automatique, radio, vrai millage, 13,000 milles, petite voiture économique.**  
**1964 METEOR, Custom V-8, 4 portes, reconditionné à neuf, automatique, radio.**  
**1964 PONTIAC LAURENTIAN, 6 cylindres, automatique, radio, 4 portes, peinture neuve, en bon ordre.**  
**1964 BUICK LE SABRE, 4 portes H.T., tout équipé, couleur noir, intérieur rouge. Voiture confortable.**  
**1964 PLYMOUTH FURY, 2 portes, H.T., V-8, radio, servo-freins et direction, bas millage, en très bonne condition.**  
**1963 CHEVY II, 4 portes, automatique, radio, peinture neuve. Reconditionné à neuf.**  
**1963 CHEVROLET V-8, Station Wagon, 4 portes, automatique, radio, en très bonne condition.**  
**1962 BUICK LE SABRE, 4 portes, H.T., tout équipé, reconditionné à neuf.**  
**1962 FORD GALAXIE 500, V-8, automatique, radio, 4 portes, en bonne condition.**

Demandez M. REAL MALO, prop. Tél. 756-2734

ou  
M. VIANNEY RIEL, gérant vendeur. Tél. 753-5836 — 756-1744



TELS: Bureau 756-1744 — Résidence 756-2734  
800, VISITATION (voisin du restaurant KAMBO)

## Les couturières averties

n'ont pas à s'inquiéter du prix lorsqu'elles  
magasinent  
chez

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS DE DRAPERIE, VENEZ COMPARER NOS PRIX. VENEZ VOIR NOTRE ASSORTIMENT COMPLET DE DRAPERIE ET RIDEAUX QUE NOUS AVONS EN MAGASIN

AINSI QUE STORES DE TOUTES GRANDEURS. STORE OPAQUE ET AUTRES. UN DES PLUS GRANDS MAGASINS DE TISSUS A LA VERGE.

**Jos. Sansoucy**

COIN ST-CHARLES B. ET NOTRE-DAME

(en face du Séminaire)

## PETITES ANNONCES

### On demande

**UN LOGEMENT de 4 ou 5 pièces** propre avec 220 dans le centre de la ville. Téléphoner à 753-9429 — XP.

**HOMME ou FEMME, requis avec automobile**, pour s'occuper d'une route déjà établie, pour Watkins dans la ville de Joliette. Temps plein ou partiel. Gagner en moyenne \$3. de l'heure. Ecrivez à M. R. Lemieux, 10951 boul. Parkway, Montréal, Qué.

**ON DEMANDE un logis de 5 pièces** avec 220, dans la paroisse St-Pierre ou Cathédrale, environ \$60. S'adresser à 756-0178 — 2369-28-2.

### A louer

**LOGEMENT à louer de 7 pièces**, en campagne; chambre de bain avec réservoir à eau chaude, électricité 220, grand terrain près du lac Kildare. Libre le 1er mai. S'adresser à Georges Breault, 390 Kildare, Rawdon, tél. 834-2020 — 2342-28-2.

**A L'EPIPHANIE, 58 rue des Sulpiciens**, 1 logement 4 pièces meublé. S'adresser à tél. 832-2386 ou 223-5045 — 2350-6-3.

**LOGEMENT à louer: Un rez-de-chaussée** de quatre pièces et demi recouvert de prélatars, eau chaude et froide, courant électrique 220, dans le village de St-Esprit de Montcalm. S'adresser par téléphone à 839-2422 — 2371.

**DEMI SOUS-SOL de 4½ pièces**, chauffé et eau chaude fournie, 764 Papineau, Joliette, tél. 256-9309 (Montréal) — 2358.

### Divers

**J'AI DES ACHETEURS: Il est vrai** mais il faut avoir un prix convenable aucun n'achète si le revenu n'est pas bon. R. Malo, agent d'immeuble, 753-7129 — 20195-28-2.

### Au Séminaire...

(Suite de la page 13)

droit à toutes nos félicitations. Ils n'ont peut-être pas reçu toute la collaboration qu'ils attendaient de la part des élèves. Plusieurs ont déploré que quatre jours de festivité, c'était trop long. Il faut penser au lendemain, etc...

On a également déploré que l'ambiance du carnaval a fait perdre la tête à quelques élèves, au point de manquer complètement aux lois élémentaires de la politesse et du savoir-vivre.

Le civisme exige de respecter les personnes, les lieux et les heures.

#### AU CONSEIL GENERAL DES ELEVES

Lors du dernier conseil général des élèves, on a informé de la formation du bureau des affaires collégiales. Ce bureau est composé de quinze membres du cours collégial qui travailleront en collaboration avec le BAA (Bureau des affaires académiques).

Danielle Perreault est nommée secrétaire de l'AGESJ, et Richard Dalcourt, devient trésorier de l'AGESJ. Gilles Gravel et Jacques Allard, occuperont le poste de délégués des étudiants au Conseil de vie collégiale.

Lundi, le 19 février

#### CONFERENCE DE PAT GIRARD

Cet après-midi, l'audio-visuelle,

### Divers

**REGARDEZ BIEN CECI: Faites moi confiance** et je vous garantis que vous ne serez pas déçu. Je puis vendre tout. R. Malo, agent d'immeuble, 753-7129 — 20194-28-2.

**PEDICURE: Ludger Houle, pédicure**, sera à Joliette à l'hôtel St-Louis, les 4, 5, 6 mars, pour traitements sans douleurs des pieds, cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous, tél. 756-8001 — 20183.

**IL EST TEMPS: Tout est à la hausse** donnez-moi quelque chose à vendre et je vous vendrez et si non ça coûte rien. R. Malo, agent d'immeuble, 753-7129 — 20196-28-2.

**ATTENTION: Nous réparons toutes** marques de moteurs électriques de toutes forces, drills électriques, starteurs, générateurs. Service rapide par des experts. Joliette Motor Works Ltd., 232 St-Joseph, tél. 756-4810, Joliette — P.

**MIRACLE: Si vous êtes vendeur** et que le prix est bon j'ai des acheteurs, mais si votre prix n'est pas normal téléphonez moi je fais des miracles. R. Malo, agent d'immeuble, 753-7129 — 28-2.

**L'ECOLE d'entraînement mécanique** d'automobile et de moteurs diesels, offre des cours. Inscrivez-vous immédiatement. Ecole Auto et Diesel, 139 Charpentier, L'Epiphanie, téléphone 832-2423 — J.N.O.

**IMPOTS de tout genres. S'adresser** à Gérard Soulières 1271 rue Piette, tél. 753-3747 — J.N.O.

**AVEZ-VOUS CONFIANCE EN VOUS-MEMES???** Non... En faisant votre étude graphologique, je puis vous la redonner. Envoyez-moi \$1. et vous la recevrez avec un échantillon du célèbre parfum "Heure et charme". S'adresser à P. Lota, 1871 des Carrières, app. 8, Montréal — J.N.O.

les étudiants et étudiantes de rhétoriques assistent à une causerie donné par Pat Girard, de Montréal. Le sujet: "Témoignage d'un chrétien". Les responsables de cette initiative sont: le P. Marcel Foisy, c.s.v., directeur de la Pastorale au cours collégial, et Sr Lucille Bernatchez, directrice de la résidence féminine. Jeudi, le 22 février

#### CONFERENCE SUR L'ALCOOLISME

Cet avant-midi, à 10 h. 10, M. Jacques Grégoire, t.s.p., de la Clinique de réhabilitation de l'hôpital St-Charles de Joliette, donne une conférence sur "Les pha-

ses de l'alcoolisme". Le conférencier a démontré le processus de la maladie jusqu'à la déchéance. Cette causerie a ouvert les yeux des étudiants sur la prudence à exercer vis-à-vis la boisson enivrante.

Jeudi, le 22 février

#### FETE DE BADEN POWELL

Cet après-midi, à 4 h. 30 à la chapelle des religieux, à l'occasion de l'anniversaire de la fête de Baden Powell, fondateur des Scouts, et pour souligner cette journée à l'intérieur de la semaine scout, les Pionniers du Séminaire ont marqué cet anniversaire par une cérémonie liturgique. M. l'abbé Yvon Boisjoly, aumônier, a célébré la messe. Ensuite un souper à la tourtière réunit les membres présents

Mardi, le 20 février

#### "LES GRANDS SOLEILS"

AUX JMC

Ce soir, à la salle académique sous les auspices des Jeunesses Musicales, le Théâtre du Nouveau Monde présente la pièce de Jacques Ferron, "Les grands soleils". L'action se situe à la fois à St-Eustache en 1838 et au Carré Viger en 1968. Elle met en scène des personnages savoureux tels que Mithridate, le clochard heureux du Carré Viger, et Sauvageau, l'Indien immémorial, nous racontant avec vivacité, tendresse et une pointe de mélancolie les troubles de 1837-38, une des pages les plus émouvantes de notre histoire.

Jacques Ferron, originaire de Louiseville, nous présente une pièce qui incarne notre réalité québécoise à même l'éternel combat de l'homme, celui entre la vie et la mort.

La distribution comprenait: Yves Létourneau, Gilles Cloutier, Bernard Lapierre, Guy L'Ecuyer, Jean-Marie Lemieux, Marthe Mercure, Jean Perreault. La mise en scène, Albert Millaire.

Jacques Ferron nous a tracé le portrait de nos ancêtres. Il a fait revivre l'un des héros de cette époque: le Dr Jean-Olivier Chénier, sa bonne Elisabeth, le bon curé d'autrefois, l'habitant Félix Poutre et son fils François, le Canadien errant de l'Amérique.

#### NOUVELLES DES ANCIENS

Me Claude-Edouard HETU, (1925-35), du 84e cours, avocat, président de la Commission scolaire régionale Lanaudière et locale de Joliette, a été créé C.R., conseil de la Reine par le ministre de la Justice de la province de Québec. Me Héту s'est dévoué pour sa province et pour sa ville. En effet, il a rempli les fonctions de: commissaires d'écoles, secrétaire-trésorier de la Corporation du comté de Joliette, secrétaire-trésorier de la Corporation de l'hôpital St-Charles, président de la Caisse populaire, marguillier de la paroisse Ste-Thérèse, président de la Fédération des oeuvres de Charité de Joliette, président fondateur des Loisirs Ste-Thérèse et du club Richelieu, etc., juge municipal à Joliette en 1953, can-

didat progressiste-conservateur en 1949, etc.

Nos félicitations à Me Héту.

Me Claude DUGAS, (1940-48), du 97e cours, avocat, a été créé C.R., conseil de la Reine par le ministre Me Jean-Jacques Bertrand, Me Dugas fait partie de l'étude Me Jacques Dugas et Me Denis Gagnon et comme conseil, Me Lucien Dugas, ex-président de la Régie des Alcools du Québec. Ce dernier est également C.R., Me Claude Dugas est le père de Michel Dugas, étudiant en 8e année classique. Nos félicitations.

M. Rivard RENAUD, (1945-47), du 101e cours, professeur au Séminaire, a été nommé vice-président de la Fédération des oeuvres de Charité 1968, pour le secteur du Christ-Roi.

M. Rosaire RACETTE, (1920-28), du 76e cours, gérant de la Caisse populaire du Christ-Roi, a été nommé trésorier de la Fédération. M. Racette est le père du Dr Pierre Racette (1956-63), du 112e cours, et de Francine, jeune comédienne de renommée internationale.

#### SYMPATHIES

A Paul LEVEILLE, de 3e collégiale, à l'occasion du décès de sa grand-mère, Mme Ernest Contant, inhumée le 26 février à St-Jacques.

A M. Gérard FOREST, (1933-42), du 91e cours, comptable, à l'occasion du décès de sa soeur, Sr Thérèse Forest, missionnaire de l'Immaculée-Conception, inhumée jeudi au noviciat de Pont-Viau. La défunte était la tante de: Paul Forest, 4e collégiale, Gilles Forest, 3e collégiale et Jacques Forest (12e collégiale).

A M. Jacques LAVALLEE, professeur au Séminaire, à l'occasion du décès de son père, M. René Lavallée, entrepreneur général, dont les funérailles ont eu lieu mardi à St-Basile de Portneuf. Le P. Raoul Duchesne, c.s.v., et quelques professeurs du cours collégial ont assisté aux funérailles.

A Jacques HEROUX, de 3e collégiale, à l'occasion du décès de sa tante, Mlle Laurette Soulières, inhumée vendredi le 16 février à Joliette.

A M. Henri BELLEMARE, (1936-38), du 94e cours, à l'occasion du décès de sa mère, Mme Oscar Bellemare, inhumée mercredi le 21 février à Ste-Elisabeth.

A Charles LASALLE, de 9e classique à l'occasion du décès de son grand-père, M. Roméo Courchesne, marchand, inhumé samedi le 24 février à St-Cuthbert.

A Claude LAVALLEE, de 9e classique à l'occasion du décès de son grand-père, M. Adéliard Dubois, dont les funérailles ont eu lieu lundi le 19 à St-Edmond.

A ces familles en deuil, nous présentons nos sincères sympathies.

P. André Doucet, c.s.v. archiviste

### La Caisse populaire...

(Suite de la 1ère page)

ment dans un déroulement de danses gitanes, espagnoles et viennoises. La troupe "Ki-Bouge" s'est fait un grand plaisir de s'unir au comité du carnaval 68 pour semer en vos coeurs un peu de joie et de gaieté. Nous espérons en d'autres circonstances vous divertir avec de nouvelles danses folkloriques et nous espérons et désirons également que d'autres jeunes s'unissent à notre troupe pour vous offrir de nouveaux spectacles. Nous désirons aussi remercier sincèrement le comité du carnaval 68 qui a gracieusement défrayé totalement le coût des costumes de la troupe. Nous voulons enfin remercier tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à la création de cette troupe.

(Signé): Mme René-Claude La-chapelle, directrice; Mario La-chapelle, responsable.

#### CONDOLEANCES:

A M. Albert Henri à l'occasion du décès de son père, M. Amédée Henri. Son service a eu lieu samedi dernier à St-Lin.

#### BON VOYAGE:

Lundi matin, M. le chanoine Léo Forest, notre curé, prenait l'avion pour se rendre en Californie où il séjournera quelques semaines. Nous lui souhaitons un repos des plus fructueux pour refaire sa santé. Nos vœux et nos prières l'accompagnent.

#### PROMPT RETABLISSEMENT:

A M. le notaire Jean Durand actuellement en convalescence chez lui, après quelques jours d'hospitalisation à Montréal.

#### MARIAGE:

#### PROVOST — VEZINA

Le 24 février, M. Gilles Provost, fils de M. et Mme Wilfrid Provost (Hélène McSween) de Mtl à Mlle Marie-Jeanne "dite Jeanette" Vézina, fille de M. et Mme Gérard Vézina (Laurence Brisson). Témoins, les deux pères. Meilleurs vœux!

#### FELICITATIONS:

Mlle Jocelyne Allard, élève de notre école Thérèse-Martin, qui fut classé première au concours d'expression orale qui réunissait les candidats de 5e année du secteur ouest de la Régionale. Cette éliminatoire de langue parlée eut lieu à St-Joachim. La gagnante est la fille de M. et Mme Clément Allard de notre paroisse.



### EN CAS D'ACCIDENT

DEBOSSAGE-PEINTURE-LETRAGE

**G. DENOMME**

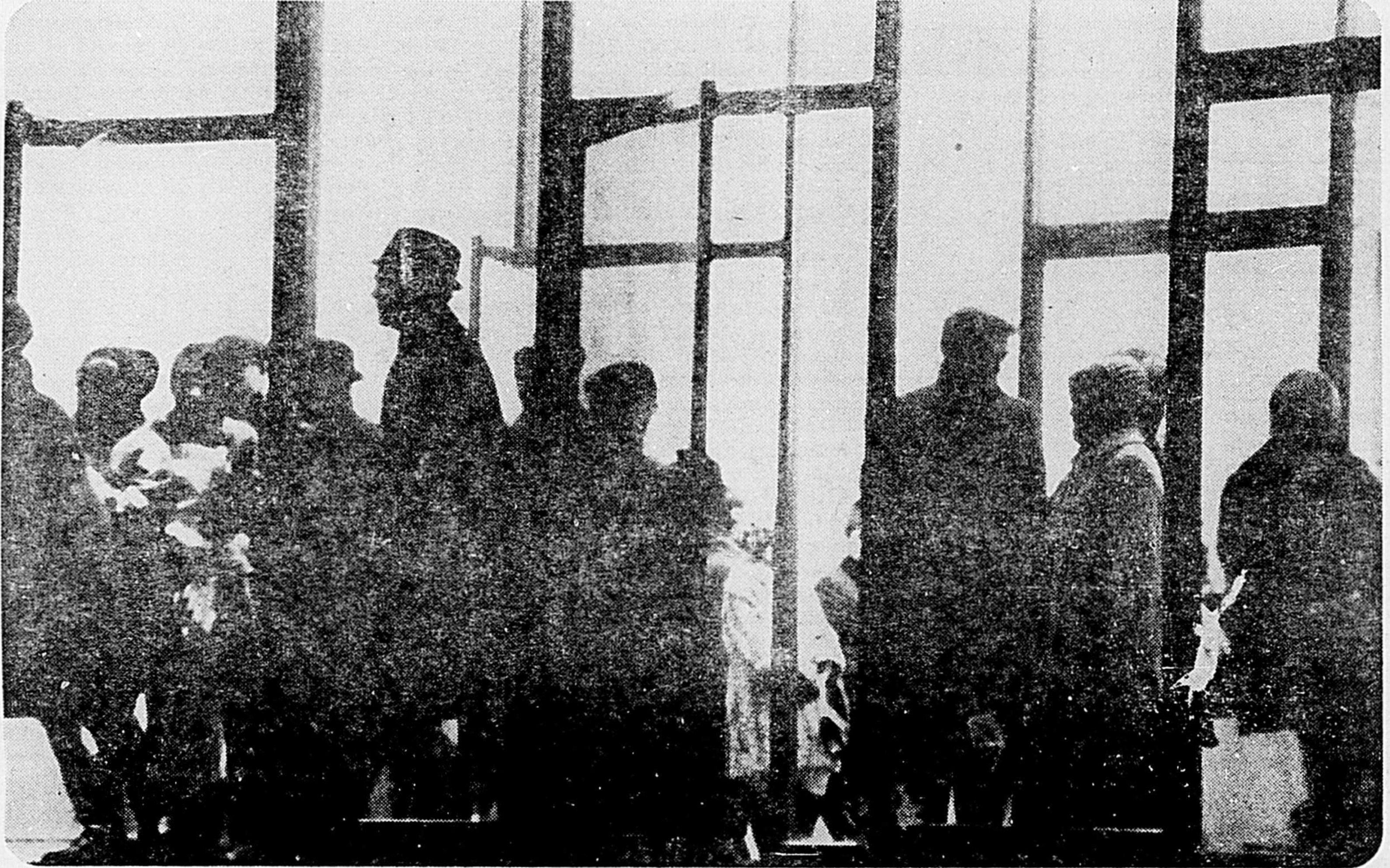
LETRAGE DE CAMION  
ENSEIGNES NEON

167, St-Charles-Borromée, N.

756-4150

Joliette

# 30,000 EMPLOYÉS DE L'ÉTAT



**Le gouvernement, c'est le plus gros employeur du Québec.** On imagine quelle serait l'importance économique au Québec d'une compagnie qui emploierait 30,000 travailleurs, et dont les filiales en emploieraient 150,000. Par analogie, les filiales du gouvernement, ce sont les commissions scolaires et les hôpitaux.

On n'imagine pas qu'une compagnie de cette envergure pourrait fonctionner efficacement selon les habitudes anciennes de la petite entreprise familiale. En effet, la preuve est faite que dans la grande entreprise moderne, l'efficacité découle des négociations entre l'employeur et les employés. Pourquoi? — Parce que les travailleurs ne sont pas des robots ou des numéros, mais des êtres humains. Si on les traite comme des robots ou des numéros, ils se comportent comme des robots ou des numéros. Mais si on les traite comme des hommes, ils se comportent comme des hommes.

Au gouvernement du Québec, les employés ont longtemps été traités comme des robots ou comme des numéros. Depuis la signature de leur première convention collective, le 28 mars 1966, la situation s'est grandement améliorée. Mais il reste un bon bout de chemin à faire, et c'est pour cela que les 30,000 employés de l'Etat négocient avec le gouvernement une deuxième convention collective.

Le 16 janvier, le ministre Marcel Masse déclarait ceci: « Je crois que le syndicalisme dans la fonction publique, c'est une force vive qui doit aider à la construction de l'Etat. » C'est aussi l'avis des 30,000 employés de l'Etat, et c'est pour cela qu'ils ont formé un syndicat afin de négocier d'égal à égal avec le gouvernement, comme dans la grande entreprise moderne. **Un ministre et 30,000 employés de l'Etat peuvent-ils avoir tort?**

## 30,000 EMPLOYÉS DE L'ÉTAT QUI SONT-ILS ? REGARDEZ À LA TÉLÉVISION

Montréal	CFTM-TV	samedi	3h. 30 p.m.
Québec	CFCM-TV	samedi	10h. 15 p.m.
Sherbrooke	CHLT-TV	vendredi	11h. 30 p.m.
Chicoutimi	CJPM-TV	vendredi	10h. 30 p.m.
Trois-Rivières	CKTM-TV	samedi	6h. 00 p.m.
Rouyn	CKRN-TV	mercredi	6h. 30 p.m.
Rimouski	CJBR-TV	lundi	6h. 00 p.m.
Jonquière	CKRS-TV	samedi	6h. 00 p.m.
Rivière du Loup	CKRT-TV	samedi	6h. 30 p.m.
Matane	CKBL-TV	vendredi	6h. 30 p.m.
Carleton	CHAU-TV	mercredi	7h. 30 p.m.

Publié par le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (CSN)